

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE (Administration 13.75
et Annonces 87
Chèques POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.—
Suisse » 0.30
Étranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 1.—

LA SENTINELLE de ce jour
paraît en 8 pages.

Ceux qui gâtent une industrie

L'industrie horlogère traverse une crise redoutable. Il y a à cela des causes générales dont on ne peut rendre responsables ni patrons ni ouvriers. Ce sont celles qui résultent du désarroi mondial, de la désorganisation capitaliste.

Mais il y a des remèdes qu'on n'applique pas et des erreurs que l'on commet par le fait d'un système défectueux.

Il y a un système défectueux dans la fabrication par le défaut de normalisation. Depuis longtemps, les Américains nous donnent des leçons à ce sujet. Les Allemands et les Japonais s'y mettent et grâce à leur esprit méthodique et à leur ténacité, ils en tireront des avantages énormes.

Le directeur de l'École d'Horlogerie du Locle a lancé un cri d'appel. Nous l'avons entendu, il y a une dizaine d'années, dans la bouche d'un grand industriel. Mais la ridicule concurrence de patron à patron tue cette salutaire transformation, continue à nous doter d'une pratique anarchique extrêmement coûteuse. Monsieur Defossez ne révèle-t-il pas que l'on compte 13,000 numéros différents de verres de montres et que l'on fait pour la même distance des centres plus de 70 roues différentes ? Ne déclare-t-il pas qu'une entente entre fabricants de pièces détachées pourrait diminuer de 50 % la fabrication des fournitures. Aucune baisse de salaire n'aurait un tel effet sur le prix de revient ! Le régime de la concurrence ne permettant pas d'obtenir ce résultat, ce sont les salaires qui écopent. La baisse de ceux-ci conduisant aux conflits et à la diminution de la capacité d'achat, chacun peut deviner de ces faits quelle est la nuisance de ce système.

Le manque de normalisation entrave l'exportation, non seulement parce qu'elle provoque un prix de revient plus élevé, mais encore parce qu'elle éloigne le client étranger.

Celui-ci, en effet, s'adresse à un marchand qui se charge généralement des rhabillages aussi. Or, s'il lui faut acheter des quantités énormes de vis, de roues, d'assortiments, de balanciers, de spiraux, d'aiguilles, de cadrans, de verres, de ressorts et de je ne sais quoi encore, et s'il lui arrive malgré cela de ne pas avoir sous la main la pièce de rechange nécessaire pour tel calibre suisse, il cherchera à fournir à ses clients la montre américaine, et bientôt la montre allemande, qui ont des unités de fournitures normales. Ce sera meilleur marché, plus sûr, plus rapide et cela lui attirera de la clientèle.

Ce système de la fabrication anarchique, du calibre individuel, favorise la création de toutes espèces de petits comptoirs croissant comme des champignons autour des fabriques sitôt que marchent les affaires. Et cela encore est un vrai malheur, parce que ceux qui tentent de se lancer ainsi dans la tombola d'où l'un retire un gros lot et des centaines la faillite ou une langueur sans issue, sont des saboteurs de l'industrie. Ils savent peut-être parfaitement travailler, mais ils ne savent pas produire et moins encore commercer. C'est ce qu'un employé de bureau, Robert Hefti, dit fort bien en réponse à une des fantaisistes sottises de Deslandes-Duplain-Favez, du « Milieu du Monde ».

« De tout temps, l'horloger a considéré comme inutile et onéreux le travailleur du bureau ; ces centaines d'ouvriers devenus industriels se sont procuré des locaux convenables, des machines coûteuses, ont construit des calibres souvent fort bien conçus, ont parfois créé des nouveautés intéressantes, mais ils se sont généralement peu souciés de l'équipement commercial de leur affaire. Ils ont estimé pouvoir défendre eux-mêmes leurs intérêts ; lorsqu'ils ont été contraints de le faire, ils ont recouru à des commis à prétentions modestes, c'est-à-dire à du personnel sans qualifications, et les affaires sont allées tant bien que mal aussi longtemps qu'a duré la période favorable.

La crise a trouvé ces gens désarmés ; sans formation commerciale pour la plupart, ils avaient affecté leurs capitaux à des opérations risquées, ils n'avaient pas songé aux réserves indispensables, et lorsqu'enfin la dépression s'est révélée absolue, ils ont augmenté leur production pour livrer à meilleur marché ! Et c'était l'heure de réduire, ou de suspendre la fabrication !

Sans notion de l'établissement d'un prix de revient, ces gens ont consenti à des spéculateurs étrangers toutes les réductions que ceux-ci ont bien voulu exiger ; sans expérience des affaires d'exportation, ils se sont mis à la merci de tous les mercantis qui ont exploité leur gêne ; ils ont jeté sur tous les marchés du monde un désarroi tel que les maisons sérieusement menées en ont souffert gravement.

D'où réductions de prix, liquidations à perte, faillites et déconfitures ! Que de ruines, de déceptions, que de misères pour tant de familles de patrons et d'ouvriers, parce qu'on a voulu épargner le traitement d'un employé de commerce, et qu'on s'en est remis à la bonne volonté inexpérimentée d'un patron occasionnel !

La bonne volonté inexpérimentée d'un patron occasionnel ! C'est bien cela en effet qui empêche la normalisation et qui ruine l'horlogerie.

Le remède serait la concentration large et la production méthodique s'appuyant sur un patro-

nat organisé et sur une classe ouvrière organisée aussi. Ce ne serait pas la solution sociale, bien loin de là, mais le moyen de sauver une industrie dont dépend le sort de quelques dizaines de milliers de familles. La Confédération aurait pu y pousser comme elle le fit pour les Fédérations laitières en fixant certaines conditions pour accorder ses secours à l'horlogerie. Au côté des fautes dans la production, il y a celles de la vente. Ce sera pour un prochain article.

E.-Paul GRABER.

Au chapitre « chômage »

Quelques faits à ajouter

On n'épuisera pas la longue liste des tracasseries et des injustices commises envers les chômeurs. Le patron, qui gagne toujours de quoi se faire trimbalier en auto, les traite de « paresseux ». Les autorités, dévouées aux riches, de la plupart des villages de la région horlogère, marchent à la remorque et n'ont pas assez de dédain ou d'ignobles procédés, parfois, pour leur faire sentir tout le poids de leur misère.

Nous avons reçu, dans le courant de juillet, un document qui en dit long sur les exploits de certains potentats de village. La Commune de Courtedoux enjoignait, le 6 juillet dernier, à un ouvrier de cet endroit, l'ordre forcé de s'expatrier. Il est malheureux de constater quelle étrange mentalité existe dans un pays qui se dit chrétien. L'ouvrier ainsi menacé répondit aux autorités de Courtedoux par la lettre suivante :

« J'ai pris connaissance de la lettre que vous m'avez fait remettre par l'intermédiaire de votre officier de chômage, en date du 6 courant, relative à une occasion de travail en Allemagne. Pour donner suite à votre ordre m'enjoignant de faire le nécessaire pour aller occuper cette place de machiniste, je vous dirai que je fais le nécessaire en ce sens. En même temps, je vous avise du fait que je remettrai à qui de votre ordre d'expatriation, afin de savoir si un minuscule Conseil communal de village a le droit de prononcer, à l'encontre d'un chômeur, père d'une nombreuse famille, et citoyen suisse, l'expatriation forcée.

Consultez à cet effet, l'arrêté du Conseil fédéral du 19 octobre 1919, vous verrez s'il y a lieu de commettre pareille gaffe. Cela dénote de votre part une méconnaissance absolue des lois de notre pays, et plus particulièrement de vos devoirs de conseillers communaux, à l'égard des malheureux chômeurs, auxquels vous ne cessez de contester leurs droits, pourtant indiscutables d'après l'arrêté fédéral en cette matière. »

Suivaient la signature et ce post-scriptum :

« Il est à considérer que la Commune, à un moment donné, bénéficierait d'une manière sérieuse sur l'état du chômage ; si le contraire a lieu maintenant, ce n'est vraiment pas la faute aux chômeurs ? »

Nous espérons que le parti socialiste bernois s'occupera de cette affaire et fera mettre au clair les procédés de la Commune de Courtedoux. Ils sont inadmissibles.

Mais ce n'est pas seulement dans le Jura Bernois qu'on agit avec désinvolture quand il s'agit de chômeurs. La très neuchâteloise commune de Boudry n'y va pas de main morte pour procurer de la main-d'œuvre à l'étranger ! Qu'on en juge plutôt par la pièce officielle suivante que nous reproduisons in extenso :

« Boudry, le 15 août 1922.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'on cherche pour Lyon :

200 menuisiers en bâtiment et ébénistes, maçons, plâtriers-peintres, mouleurs, fondeurs, tailleurs de pierre, charpentiers, mécaniciens pour la fine mécanique, les machines-outils et les outils de précision ainsi que 60 bons et robustes manœuvres.

Seront prises en considération les offres des célibataires ou des gens mariés pouvant partir seuls. Les offres, portant les indications suivantes : adresse exacte, âge, profession, employeurs précédents, durée des différents emplois, copies des certificats, devront nous parvenir jusqu'au jeudi 17 courant, au plus tard.

Nous vous faisons remarquer que ces offres seront sans engagement et nous vous engageons vivement à écrire et à nous transmettre vos demandes d'emploi. Nous vous rappelons à cette occasion les dispositions de l'arrêté du 29 octobre 1919 disant que vous êtes tenu de chercher du travail et que l'assistance doit vous être retirée au cas où vous ne profiterez pas d'une occasion de trouver du travail convenable.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Office communal du chômage :

H. RACINE.

Brave homme de Suisse, débarrasse au plus vite le terrain sinon, moi, Commune de Boudry, je me chargerai bien de te couper les vivres !

Bravo la solidarité patriotique. Nous sommes un peuple de frères ! L'excellent fonctionnaire qui se charge d'expédier les chômeurs de sa commune prend sa tâche avec un sérieux qui mériterait bien la croix... de la Légion d'honneur ! Les patrons de Lyon, menuisiers et ébénistes, n'auront jamais été à telle fête. Des fonctionnaires

suisses se chargent de leur procurer une main-d'œuvre abondante et par conséquent bon marché.

Nous ne saurions mieux faire, pour juger cette stupide politique d'émigration forcée, préconisée, il faut le dire, par les plus hauts magistrats de la Confédération, que de citer l'opinion de la très bourgeoise « Feuille d'Avis de Neuchâtel », dans laquelle M. Schulé n'hésitait pas d'écrire :

« Presque chaque fois donc qu'un Suisse délaïsse notre sol pour se fixer dans les pays neutres, on peut estimer que la Suisse y perd un homme d'initiative. Elle souffrira du départ de ces hommes quand les circonstances redeviendront favorables. Et lorsque ce sera le cas, les Suisses qui nous ont quittés seront remplacés ; ils seront remplacés par des étrangers. Une fois de plus se posera le problème, redoutable pour une petite nation, d'une immigration hors de proportion avec l'étendue et la population de son territoire.

Il ne faut pas oublier que les Allemands, en particulier, ont engagé chez nous de forts capitaux dans le commerce et l'industrie, et qu'ils donneront toujours à leurs compatriotes la préférence sur nos nationaux pour le travail destiné à rentrer ces capitaux. Ce sera là une prime en quelque sorte à l'immigration allemande, et, par voie de conséquence, un renforcement de l'influence étrangère. On se retrouvera devant la nécessité urgente d'assimiler l'élément non suisse, mais, jusqu'à quel point la possibilité d'y arriver correspondra-t-elle à cette nécessité, on doit se le demander. L'élaboration de lois spéciales n'est pas tout ; ce n'est même rien si les lois ne sont pas opérantes. Et qui nous garantit qu'elles le soient ?

Quand la Suisse aura dépensé son argent pour garder ses enfants dans ses frontières, elle aura une plaie d'argent : on sait ce qu'il en faut penser. Tandis qu'en éloignant les siens pour donner leur place à autrui, elle n'est pas certaine de n'avoir pas un jour à le regretter amèrement. »

M. Schulé nourrit, on le voit, une préférence pour les Allemands. Il aurait pu parler de Français, d'Italiens, d'Autrichiens, de Tchèques et de Polonais, sans crainte d'en trop dire.

Son observation restait juste quand même. Eh bien, tirons la conclusion des exploits d'autorités qui voient les choses par le petit bout de leur caisse communale. En fait, on aboutira à garnir le pays d'une main-d'œuvre étrangère à bon marché, tandis qu'on aura expulsé, sans scrupules, des concitoyens, des fils du pays, des hommes dont le métier était un art et une tradition, pour en faire des miséreux à l'étranger.

D'un côté, on détruit les meilleurs éléments de l'industrie nationale. De l'autre, on renforce la concurrence étrangère en lui fournissant « officiellement » des ouvriers qualifiés à des conditions de salaires inespérées.

Nous nous demandons si la belle politique de nos Gribouille « patriotes » va longtemps continuer de cette façon-là.

Robert GAFNER.

Tableaux de la chute du mark

On pouvait acheter en Allemagne :

Pour mark	Autrefois	Actuellement
1,000	20 costumes	1 gilet
900	1 piano	1 p. de bot. enfant
800	100 oies grasses	1 chapeau homme
700	5 kg. d'argent	5 kg. de plomb
600	1 motocyclette	1 kg. de coton
500	1 mob. de maison	2 paires de bas laine
400	1 vache	1 kg. de beurre
300	1 wagon de p. terre	30 œufs
200	1 mois de vacances	1 nuit de logement
100	1 mach. à coudre	1 bobine de coton
75	1 barquette à ram.	1 col
50	1 robe de soie	1 pouchoir
5	1 montre nickel	1 paquet de bonbons
4	1 boîte de cigares	2 cigarettes
3	5 quintaux briq.	1 1/2 b. allumettes
1	1 diner	1 clou

qui est peut-être assez fort pour qu'on puisse s'y pendre — peut-être non.

...et du rouge

Les communistes en Allemagne et ailleurs constatent avec satisfaction cette dépréciation effrayante du mark. Ils en tirent la conclusion que le système capitaliste n'est pas capable d'arrêter la désorganisation du système monétaire non plus que le système pseudo-communiste des Soviets. C'est peut-être vrai. Mais, tout de même, entre les prix en Allemagne et ceux de Russie, il y a encore de la marge.

Voici, d'après le « Golos Rossi », une liste de prix courant au marché de Moscou le 10 août :

On payait pour :

1 poud (16 kg.) de farine,	30,000,000 de roubles.
1 livre (400 gr.) de pain blanc,	700,000 roubles.
1 livre de pain noir,	200,000 roubles.
1 livre de sucre,	1,600,000 roubles.
1 dizaine d'œufs,	1,100,000 roubles.
1 tomate,	700,000 roubles.
1 livre de mouton,	1,300,000 roubles.
1 livre de porc,	2,000,000 de roubles.
1 livre de brochet,	1,500,000 roubles.
1 livre d'esturgeon,	1,000,000 de roubles.
1 livre de beurre,	2,400,000 roubles.
1 livre de pommes de terre,	120,000 roubles.

Chronique littéraire

LES VAINCUS¹⁾

C'est une pièce inachevée, écrite en octobre-novembre 1897, dit l'auteur au lecteur, en introduisant son œuvre. C'est intentionnellement que Romain Rolland l'a laissée exactement telle qu'elle fut écrite il y a vingt-cinq ans. L'auteur l'a voulu ainsi, parce que l'originalité de son œuvre est précisément d'avoir devancé les événements de vingt-cinq ans.

Par l'extrait que nous publions ci-après, nos lecteurs pourront se rendre compte que ce drame est resté actuel. Ce sont les mêmes paroles qui tombent encore des lèvres de ceux qui légitiment le crime qu'est la guerre ou l'exploitation de l'homme par l'homme parce que la patrie ou notre état social l'exigent. Aujourd'hui, comme il y a vingt-cinq ans, il est facile à ceux qui profitent de la guerre ou de l'exploitation de leur prochain, de parler de sacrifices. Rien n'est changé sous la voûte des cieux, et tout semble laisser croire qu'il en sera toujours ainsi.

C'est du moins ce que laisse croire l'un des héros du drame de Rolland, Roehmer, en estimant inutile toute agitation en vue de modifier le cours des événements : celui-ci est fixé par une loi à laquelle les hommes ne peuvent rien changer.

Et cependant il y eut toujours des hommes qui ne purent pas se contenter de cet « inévitable ». Des êtres humains, comme Jarnac, un militant révolutionnaire, et sa maîtresse Sara, que nous rencontrons dans « Les Vaincus », entendent substituer par la force — car le Droit c'est la Force, — une société où les prolétaires seront affranchis à la société de leurs oppresseurs.

Mais à côté d'eux existent les héros du livre : les vaincus. C'est le professeur Berthier, idéaliste âgé d'une quarantaine d'années, dont la volonté s'est usée dans la lutte pour le pain quotidien, et sa jeune amie, Françoise, sœur cadette de sa femme, une âme tendre qui se reconnaît vaincue plutôt que d'essayer de résister. Elle aime en silence son beau-frère qu'elle admire autant qu'elle partage ses souffrances. Elle remplit modestement sa fonction d'institutrice et se plaît à vivre dans l'ombre de Berthier. La vie lui est devenue si douloureuse qu'elle ne trouvera de force que pour engager Berthier à renoncer à la lutte, même pour elle. Elle convainc si bien son ami que la mort libératrice les unit au moment où la révolte grandit dans la rue.

Berthier est le type de ces intellectuels délicats, dont la conscience est sans cesse harcelée par les questions angoissantes qui se posent à elle. Et s'il n'agit pas toujours conformément aux suggestions de ces amis qui voudraient l'entraîner sur la barricade, ce n'est pas qu'il manque de courage, mais pour lui la réponse n'est pas une : elle est multiple. L'injustice le révolte, mais il ne peut se laisser incorporer dans le rang des révoltés, parce qu'il répugne à leurs violences.

Il sera donc toujours un vaincu. Un vaincu, parce que sa protestation contre l'injustice des oppresseurs, que nous publions ci-après, le fera jeter sur le pavé ; vaincu dans son intérieur, car sa femme ne le comprend pas ; vaincu enfin parce qu'il se sent trop faible pour continuer de lutter.

Ce qui rend ce drame particulièrement émouvant, c'est la part que l'auteur lui-même y a prise. Romain Rolland en avertit le lecteur dans une admirable introduction, en le prévenant toutefois que si la bourgeoisie a passé dans son existence, il n'est pas resté un vaincu, comme les héros de son livre, mais qu'il n'est parvenu à survivre que par un effort de volonté « Beethovenne ». L'intimité qui s'établit, par ces confidences, entre l'auteur et le lecteur, n'est certainement pas étrangère à l'émotion qui gagne ce dernier à la lecture de l'œuvre.

Abel VAUCHER

L'extrait que nous publions ci-après met aux prises le héros du drame, Berthier, professeur, avec Mayer, un industriel, dont les ouvriers sont en grève. Les autres personnages sont secondaires.

BERTHIER

Je ne prends pas parti ; je voudrais voir les ouvriers et leurs chefs se soutenir mutuellement, au lieu de s'entre-détruire.

MAYER

J'applaudis à cette généreuse pensée. Tâchez donc d'y amener ces criards.

BERTHIER

Ce n'est pas eux, c'est vous qu'il faudrait persuader. Est-ce bien pour leur plaisir qu'ils se révoltent ? Vous savez bien qu'ils souffrent !

MAYER

Eh ! Monsieur, j'en suis au désespoir...

BERTHIER

Ne dites donc pas cela ! S'ils souffrent, c'est par vous, et vous ne l'ignorez pas. Ne venez-vous pas de congédier de votre usine, et du jour au lendemain, quelques centaines d'ouvriers, dont vous n'aviez pas à vous plaindre, et qui se trouvent subitement sans ressources ?

MAYER

Pardon, Monsieur ; puisque vous voulez raisonner, procédons par ordre. Le travail me man-

1) Romain Rolland, « Les Vaincus ». Drame en quatre actes. 1922. Éditions « Lumière », Anvers.

que, à moi. Puis-je garder à ne rien faire des centaines d'ouvriers ?

BERTHIER

Ne pouviez-vous prévoir depuis longtemps le chômage ?

MAYER

Je le savais très bien ; il y a des mois que je l'attends.

BERTHIER

Et vous ne pouviez y penser d'avance, pour quelque entreprise nouvelle ?

MAYER

On n'improvise point des entreprises.

BERTHIER

Vous ne deviez donc point prendre à votre service plus de gens que vous n'en pouviez garder.

MAYER

Vous en parlez à votre aise ! J'avais une commande pressée. J'ai tenu de la terminer dans un temps donné.

BERTHIER

Et pour la terminer, vous n'avez pas craint de faire venir de très loin des ouvriers sans travail, des paysans ruinés, des affamés attirés par vos offres, qui se trouvent aujourd'hui sans attaches dans le pays, et sans moyen de retourner dans le leur ?

MAYER

Me reprochez-vous de les avoir nourris pendant quelques mois ? Et parce qu'on fait l'aumône quelquefois à un pauvre, sera-t-on obligé de la faire toute sa vie ?

BERTHIER

Mais ce n'est pas une aumône que vous leur faites, Monsieur. C'est un engagement que vous avez pris, en les associant à votre travail.

MAYER

Je n'ai d'engagement qu'à l'égard de la commande qui m'est faite, et que je dois livrer, au jour dit.

BERTHIER

Il ne fallait pas accepter un engagement immoral, qui ne tient pas compte de la vie humaine.

MAYER

Plaisantez-vous ? Ne savez-vous pas qui m'avait donné cette commande ?

BERTHIER

Où, je le sais. C'est l'Etat.

MAYER

Avais-je à discuter les ordres de l'Etat ?

BERTHIER

L'Etat n'est pas plus respectable qu'un particulier, quand ses exigences sont contraires à la justice.

MAYER

C'est de la rhétorique, mon cher Monsieur. Tout cela est bon à dire, mais ne tient pas contre les faits.

BERTHIER

Quoi, c'est de la rhétorique, de défendre la justice ?

MAYER

Laissez donc tous ces mots ! Voici le fait : L'Etat a besoin de canons dans trois mois. Ce n'est pas mon affaire de raisonner. Mon devoir est d'exécuter ce qu'il veut, et de ne pas être en retard d'une heure.

BERTHIER

Et qu'arriverait-il si vous refusiez ?

MAYER

Ce qui arriverait ? L'Etat s'adresserait à d'autres.

BERTHIER

Et si les autres s'entendaient avec vous pour forcer l'Etat à respecter les droits des faibles ?

MAYER

Alors, les maisons étrangères qui nous font déjà une concurrence redoutable ne manqueraient point d'intervenir ; et comme l'Etat est pressé, il serait bien forcé d'en passer par leurs conditions. En sorte que, par fausse humanité, je ferais tort à la patrie.

BERTHIER

En quoi cela ferait-il tort à la patrie, de lui demander de ne pas agir avec une hâte fiévreuse et mal calculée, ou d'indemniser les victimes de cette hâte ?

MAYER

Le salut public parle ; il faut nous incliner.

BERTHIER

Passé encore en temps de guerre, mais dans la paix !

MAYER

Vous savez bien que depuis trente ans, il n'y a plus de paix en Europe.

BERTHIER

Et vous pensez me faire admirer ce monstrueux état social qui, chaque année, sacrifie à sa conservation meurtrière des milliers de vies humaines ?

MAYER

Mon cher, il ne m'importe point que vous l'admirez ou non ; mais cela est ainsi, et il en a toujours été de même.

BERTHIER

Eh bien, il faut que cela change ; il en doit être autrement.

MAYER

Cherchez, monsieur Berthier ! Si vous trouvez un moyen, je ne me refuse pas de l'appliquer.

BERTHIER

Est-ce que vous ne voyez pas l'immoralité épouvantable de cette exploitation d'hommes ?

MAYER

Mais non. Il faut qu'il y ait toujours des hommes sacrifiés au salut du plus grand nombre. Et cela n'est pas immoral. Les ouvriers ne sont pas différents des soldats, qui se font tuer sans protester ; et si une nation s'enorgueillit des uns, pourquoi rougirait-elle des autres ? C'est un sacrifice du même ordre.

BERTHIER

Mais leur avez-vous demandé s'ils y consentaient ?

MAYER

On ne demande pas le consentement d'un soldat.

BERTHIER

On le force peut-être ?

MAYER

Plus souvent.

BERTHIER

Alors, si le soldat va malgré lui à la bataille, que me parlez-vous d'admirer son sacrifice ? C'est de la pitié que j'ai pour lui, et de l'horreur pour ceux qui le mènent à l'abattoir.

MAYER

Vous faites bon marché de la patrie !

BERTHIER

Eh ! laissez-moi tranquille avec la patrie ! C'est l'excuse de tous les crimes et de toutes les bassesses.

(Le sous-préfet s'exclame, en levant les bras au ciel.)

GAUDRY

Berthier, Berthier, modérez-vous, mon ami !

MAYER

Si vous pensez ainsi, il est naturel que nous ne nous entendions pas.

BERTHIER

Pourquoi serais-je dupe d'un mot, d'une abstraction ? Avez-vous détruit toutes les superstitions, pour en élever une autre, plus meurtrière que toutes les anciennes.

LE SOUS-PREFET (suffoqué)

La patrie, une superstition !

MAYER (au sous-préfet)

Voilà, mon cher, ce qu'on enseigne maintenant dans nos collèges ?

BERTHIER

Si la patrie repose sur l'injustice et la misère, la patrie doit tomber, et c'est le devoir de tout honnête homme de la combattre.

BOEHMER (au sous-préfet)

Il se grise de mots ; ne faites pas attention !

GAUDRY

Mon ami, vous raisonnez dans l'absolu. L'injustice et la misère sont à la base de toute société humaine. La vie est mauvaise, la justice n'est que là-haut. Il faut se contenter des moindres injustices, qui produisent les plus grands bienfaits. La patrie est de celles-là.

BERTHIER

Jamais je n'admettrai qu'une société ait le droit, pour se défendre, de sacrifier une seule vie innocente. C'est le droit du plus fort, c'est-à-dire, un crime.

MAYER

Il est triste qu'un de ceux qui sont chargés de former l'esprit de nos enfants ne sente pas la beauté du sacrifice.

BERTHIER

Ah ! vous êtes bien du pays de la race des Phariséens, vous ! Je vous reconnais ! N'avez-vous pas honte de parler ainsi ? Ne sais-je pas bien que vous n'êtes pas dupe ? Le sacrifice ! La beauté du sacrifice ! Il vous plaît de jeter des fleurs sur vos victimes. Que ne vous sacrifiez-vous donc, vous ? Pourquoi sont-oe toujours les faibles qui sont sacrifiés aux forts ? Vous croyez vous en tirer avec des mots ? Les victimes du devoir. La Patrie. La beauté du sacrifice... Parlez donc franchement : La beauté du massacre !

Romain ROLLAND.

Les monstres de l'air

La presse anglaise annonce que le ministère de l'air a commandé une série de six moteurs de 1,000 chevaux destinés à être montés sur des avions de bombardement qui seraient les plus puissants du monde. Ces moteurs comportent 16 cylindres disposés radialement et pesant moins d'un kilo par cheval, avec une très faible consommation d'essence et d'huile. En réalité, le nouveau moteur est d'une force de 1,111, parce qu'il est d'usage de toujours coter, pour les moteurs d'aéroplane, la force nominale à 10 % au-dessous de la force réelle. Ce moteur est le résultat de plusieurs années de recherches et d'expériences.

Il a fonctionné avec succès pendant 30 heures consécutives en palier. Son hélice qui fait 2,200 tours par minute est mise en mouvement au départ à l'aide d'une magnéto indépendante.

Ces avions pourront partir de Londres, aller jusqu'à Rome et revenir dans le Nord de l'Ecosse sans avoir à atterrir ; ils pourront quitter le littoral occidental pour aller bombarder des navires de guerre au milieu de l'Atlantique et revenir à leur base.

ETRANGER

La guillotine sèche au Havre

LE HAVRE, 1. — Havas. — A l'usine à gaz, les ouvriers s'étaient présentés vendredi matin pour reprendre le travail, la direction leur a annoncé le licenciement de 15 d'entre eux. Les ouvriers ont refusé alors de rentrer et ont envoyé une délégation à la direction pour obtenir l'annulation de cette décision. Aucune solution n'est encore intervenue.

Un incident germano-belge

BRUXELLES, 1. — Havas. — Un grave incident s'est produit en Allemagne occupée vendredi matin à 3 h. 30, à Ober-Cassel, sur le Rhin. Une sentinelle belge a été tuée à coups de revolver. Un sergent de garde qui était sorti pour lui porter secours a été tué également. La garde qui est intervenue a vu s'enfuir rapidement quelques individus. Elle a pénétré dans divers établissements et a procédé à diverses arrestations. Le gouvernement belge a donné des ordres au général commandant en chef pour qu'il fasse procéder à des perquisitions, et l'a chargé d'annoncer aux autorités civiles que si le coupable n'était pas arrêté dans un délai de 6 heures, les autorités seraient mises en état d'arrestation et des mesures sévères suivraient.

BRUXELLES, 2. — Havas. — Vendredi soir est arrivée de Ober-Cassel la nouvelle que plusieurs arrestations ont été opérées dans l'affaire du meurtre des deux militaires belges, le sergent Staes et le soldat Bouckhuyt.

NOUVELLES SUISSES

Un concours pour photographes

LUCERNE, 2. — Communiqué. — Le Werkbund suisse, avec la collaboration de l'association suisse des Photographes amateurs, organise un concours dont le but est de rassembler une collection aussi complète que possible de vues de cimetières anciens et modernes. Cette collection doit constituer un matériel de démonstration qui sera utilisé au cours de l'action actuellement ouverte pour la renaissance de l'art funéraire. Tous les photographes amateurs sont invités à participer à ce concours, qui est doté d'un certain nombre de prix. Les travaux doivent être envoyés pour le 15 octobre au siège central du Werkbund suisse, à Lucerne. Les photographes amateurs de la Suisse romande, désireux de participer à ce concours sont priés de s'adresser au Secrétariat de l'Oeuvre, place de la Cathédrale 12, Lausanne, qui leur enverra gratuitement le numéro du Bulletin de l'Oeuvre contenant le programme du concours.

Les dégâts au Grimsel

BERNE, 1. — Les dégâts causés ces derniers jours par les hautes eaux sur la route du Grimsel n'entraîneront pas la suspension du service postal automobile. Il n'existe plus qu'un endroit au-dessous de la Handeck, où la route est coupée sur une centaine de mètres. La circulation peut être maintenue, grâce à un transbordement qui n'offre aucun danger.

Des aveux

BERNE, 1. — Le charretier Hans Leuenberger, de Trachselwald, né en 1902, qui avait été arrêté à la suite de l'assassinat de Rosa Scherz, à Kirchdorf, a avoué jeudi soir être l'auteur du crime. Il donne comme motif qu'il avait voulu nouer des relations avec la jeune fille, mais qu'il avait été repoussé à plusieurs reprises, de sorte qu'il se décida à la tuer.

Une chute mortelle

ERSTFELD, 1. — M. Albert Haberstock, de Zurich, cafetier, qui faisait un séjour dans la colonie de vacances des employés de trams de Zurich, à la Strengmatte, a fait une chute, mercredi soir, et s'est tué.

Victimes de leur travail

GENEVE, 2. — Un charretier, Eugène Patthey, 47 ans, a glissé sous son char de combustible en voulant serrer les freins. Il a succombé dans la soirée à l'hôpital.

COIRE, 1. — Un char de bois ayant heurté violemment un mur, le charretier, un nommé Johann Illjen, a été projeté de son siège et s'est tué. Il laisse une femme et plusieurs enfants.

CANTON DE NEUCHÂTEL

District de Neuchâtel

Réunion champêtre, à Cressier, dimanche 3 septembre, dès 11 heures. — Concert par la Musique et les Chœurs ouvriers. Productions de la Gymnastique ouvrière. Discours de Ph.-H. Berger, conseiller nation. — Cantine. — Invitation chaleureuse à toutes les familles des camarades et aux amis.

Pour Neuchâtel, si le temps est incertain, un drapeau rouge, au Monument, indiquera, dès 7 heures, que la fête a lieu ; sinon, renvoi de huit jours.

NEUCHÂTEL

Chômage. — L'office communal de chômage nous communique que, le 31 août, il y avait, en notre ville, 230 chômeurs, dont 153 secourus et 77 sur les chantiers, contre 243 le 31 juillet, soit 13 chômeurs de moins.

Vélo-Club Solidarité. — Réunion au Monument, dimanche matin, à 9 heures et demie, pour se rendre à Cressier.

LE LOCLE

DELEGUES AU CONGRES CANTONAL, départ au train de 6 h. 15.

On peut encore signer, aujourd'hui, le referendum pour la journée de huit heures, dans tous les magasins coopératifs, au Cercle et au Bureau local de la F. O. M. H.

Chez les sapeurs-pompiers. — L'inspection annuelle du Corps des sapeurs-pompiers a donc lieu aujourd'hui, dès 14 heures. Il y aura revue et défilé dans nos murs aux accents de la Musique Militaire. Puis, distribution de récompenses aux sapeurs-pompiers suivant leurs années d'activité.

LA CHAUX-DE-FONDS

DELEGUES AU CONGRES

Les délégués du parti au congrès de Boudry sont prévus que le départ a lieu à 6 h. 45, jusqu'à Montmolin. Le dîner en commun est commandé pour tout le monde.

Hautes études

M. René Berger, ancien élève du Gymnase de notre ville, vient d'obtenir, à l'Université de Lausanne, son diplôme d'ingénieur-mécanicien. Nos félicitations.

Ecoles secondaires

Il est rappelé aux élèves du Gymnase, de l'Ecole Normale et de l'Ecole Supérieure des jeunes filles que la rentrée a lieu lundi, 4 septembre, à 7 heures trois quarts.

Journées des chômeurs

Nous rappelons le match du Parc des Sports, entre Winterthour et Chaux-de-Fonds. Les deux équipes seront au grand complet et la partie sera des plus intéressantes. (Voir aux annonces).

Pour les chômeurs

La Direction de Police a reçu avec reconnaissance les dons suivants en faveur du fonds de secours aux chômeurs dans la détresse :

M. Louis Vaucher, conseiller communal, 100 fr. ; Corps enseignant, secondaire et professionnel, fr. 337.— ; produit d'un théâtre d'enfants à la Charrière, fr. 8.— ; M. Hugli, forain, fr. 20.— ; Colonie française, fr. 30.— ; Litige liquidé par M. le juge de paix, fr. 15.— ; fonctionnaires postaux, fr. 97.— ; produit d'un cortège d'enfants, rue Daniel-JeanRichard, fr. 28,44 ; idem, rue du Collège, fr. 11,47 ; idem, rue Sophie-Mairet, fr. 28,58 ; idem, rue Ph.-H. Matthey, fr. 65,27 ; idem, rue Numa-Droz, fr. 21,72 ; idem, rue du Collège, fr. 5,89 ; idem, rue du Progrès, fr. 2,92 ; idem, rue de la Ronde, fr. 5,26 ; M. P. S., fr. 20.— ; anonyme, fr. 150.— ; fonds cantonal d'entraide aux chômeurs, fr. 1200.—.

Grande tombola des chômeurs

Il faut reconnaître que notre siècle aura eu, plus que tous les autres, le souci des humbles, des souffrants, des petits. Tous ceux qui sont touchés moins effectivement par la douloureuse crise mondiale se sont fait un devoir d'adoucir les tristesses, les souffrances des malheureux, de leur témoigner beaucoup de sympathie, de pitié, et de pratiquer ainsi ce qu'on appelle l'amour du prochain.

Encore aujourd'hui, les habitants de La Chaux-de-Fonds seront poursuivis par cette idée fixe de venir en aide à nos malheureux chômeurs dans la détresse. Aussi, sommes-nous persuadés que nos commerçants, nos industriels et toutes les personnes qui en ont la possibilité réserveront le meilleur accueil au collecteur des lots qui commencera le lundi matin 4 septembre, dans la partie ouest de la Ville, ils contribueront ainsi à enrichir par leurs dons généreux le pavillon des lots de la grande tombola en faveur des chômeurs dans la détresse.

Nous rendons le public attentif que chaque carnet portera à la première page les sceaux de la Préfecture et de la Commune.

Communiqués

La fête de gymnastique de demain

Nous rappelons la fête de district organisée par l'Union des Sociétés de gymnastique de notre ville, aujourd'hui samedi 2 et dimanche 3 septembre. Toute la population est invitée à assister à ces évolutions, car nos « as » de la gymnastique prennent part aux concours.

Quatre artistes lyriques

de talent se sont donné rendez-vous à la Brasserie du Saumon. Dès ce soir ils commenceront la seconde série de leurs concerts, et nombreux seront les amateurs qui voudront entendre et réentendre leurs productions de choix.

A la Métropole

L'excellente troupe qui a fait le plaisir des amateurs donnera, dès ce soir, à part les numéros très variés de son programme, un nouveau succès de fou rire : « Bonne à tout faire ». C'est un morceau désopilant au possible. (Comm.)

Un train de plaisir pour l'Oberland

Nous rappelons que c'est dimanche 3 septembre qu'est organisé le train spécial pour Interlaken, à des conditions fort avantageuses. Une partie de cette excursion se fera en bateau et sera agrémentée par la Musique militaire « Les Armes-Réunies ». Le départ aura lieu à 5 h. 10 du matin ; voir l'horaire paru dans le numéro de mercredi de « La Sentinelle ». En cas de mauvais temps, renvoi à huitaine. Se renseigner à ce sujet à la gare ou au Cercle des « Armes-Réunies », téléphone 17,49, dès samedi soir.

Remerciements

Le Dispensaire adresse ses bien sincères remerciements aux généreux donateurs suivants : Fr. 50.—, don du Comité d'organisation de la Fête du 1^{er} Août, par M. B. ; Fr. 15.—, abandon d'indemnité par Mmes S.-V.

Concours d'athlétisme

Rappelons le concours local d'athlétisme organisé par le F.-C. Etoile au Stade des Eplatures pour dimanche matin, dès 8 heures. Cette manifestation promet d'être très intéressante. Au programme, figurent des courses réservées aux dames, ce qui attirera certainement le public sportif de la ville.

Le soir, dès 20 heures, grande soirée dansante, au Stand des Armes-Réunies. Orchestre Aurore.

Inouï...

C'est le seul mot à employer pour qualifier le succès que le film sensationnel « Maciste et la Javanaise » obtient tous les soirs au Pathé. — Prière de consulter les annonces.

Convocations

LE LOCLE. — Socialistes chrétiens. — Séance mensuelle des parents, moniteurs et membres du groupe, samedi 2 septembre, à 20 h., au local, Café de tempérance. Ordre du jour important.

LOTTERIE

du Personnel R. V. T. en faveur d'une Caisse de retraite. Valeur des lots : 47,5 % du montant total. Prix du billet : 1 fr. Un billet gratuit sur 10 est alloué pour chaque commande faite au Bureau de loterie à Fleurier. Envoi sans aucuns frais. — Camarades ouvriers, aidez-nous dans notre œuvre ! 6583

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	(30.85)	41.—	(40.35)
PARIS	40.55	(39.85)	41.—	(40.35)
ALLEMAGNE	—34	(—25)	—46	(—38)
LONDRES	23.41	(23.36)	23.52	(23.49)
ITALIE	22.85	(22.55)	23.35	(23.05)
BELGIQUE	38.40	(37.80)	39.10	(39.50)
VIENNE	—0.025	(—0.025)	—0.15	(—0.15)
PRAGUE	16.80	(16.80)	17.80	(17.70)
HOLLANDE	204.25	(204.25)	205.75	(205.50)

LA PAGE DU SAMEDI

En feuilletant

L'homme jugé par des femmes

A l'occasion de la publication de son numéro de fête du 20 décembre 1913, la Semaine Littéraire procédait à une enquête auprès de dames qui, si elles n'avaient peut-être pas toutes qualités pour répondre, jouissent d'un nom qui les désigne comme des autorités, en leur posant la question suivante :

Quel est le défaut qui vous frappe le plus chez l'homme d'aujourd'hui ?

Nous croyons amuser nos lectrices, et peut-être aussi des lecteurs curieux de savoir ce que des femmes peuvent penser de l'homme, en reproduisant ici quelques-unes des réponses qui ont été envoyées à la Semaine Littéraire.

Réponse de Mme Marguerite Audoux, auteur de Marie-Claire.

Je vous assure que l'homme d'aujourd'hui n'a que des qualités.

De Mme C. de Broutelles, de la Vie Heureuse.

Ils ont trop d'estomac et pas assez de cœur.

De Mme Henriette Jean Brunhes.

La lâcheté. Le plus grand nombre des hommes d'aujourd'hui sont des lâches. Ils ont des idées très belles et très hautes, des idées qu'ils nous développent en conférences, en des articles, en des livres même, idées morales ou sociales... Suivez leur vie quotidienne et jugez en quelle faible mesure leurs actes grands ou petits sont influencés par ces idées magnifiques !

Pour vivre ces idées, il faut du courage.

De T. Combe.

Votre question : « Quel est le défaut qui vous frappe le plus chez l'homme d'aujourd'hui ? » m'embarrasse énormément. Je suis obligée de répondre avec candeur que les qualités des hommes m'éblouissent à tel point que je ne vois pas leurs défauts. Mais on estimera que ce n'est pas là une réponse. C'est pourquoi j'ai consulté à mon tour bon nombre de femmes de ma connaissance ; leur opinion presque unanime a été celle-ci : « L'homme se croit trop supérieur à la femme, c'est là son principal défaut. »

Mais est-ce un défaut ? Cruelle énigme !

De Mme Suzanne Després.

La vanité.

De Mlle Marcelle Eyris, auteur de La Merveilleuse Tristesse.

Je crois que les hommes sont un peu l'œuvre des femmes et qu'ils ont les défauts qu'elles leur font... D'ailleurs les travers masculins m'ont toujours assez peu préoccupée ; je m'intéresse bien davantage à ceux des femmes... et il y a beaucoup à faire.

De Mme Louise Georges-Renard.

Les hommes de nos jours ont-ils un défaut principal ? Leurs défauts, qui varient suivant les individus et les pays, ne sont-ils pas les mêmes qu'autrefois ?

De Mme Hudry-Menos, auteur d'Ames célestes.

La question est compromettante : on ne s'attire que des ennuis à dire du mal de son prochain. Désireuse de m'éviter des représailles, je ne répéterai que des propos sages.

Un défaut étant un vice de conformation, ils déclarent que l'homme d'aujourd'hui, comme celui d'autrefois, souffre d'un défaut capital, dont dérivent tous ceux qu'on a coutume de lui reprocher ; il n'a pas d'âme. Il croit en avoir une. Il se trompe. Il a un cerveau et un corps, rien de plus. Par conséquent, il a des idées et des appétits, mais il n'a pas de sentiments.

Lorsqu'il apparut au jardin d'Eden, Dieu, il est vrai, lui avait bien donné une âme en la personne de sa femme. Au lieu de l'accepter franchement, il colporta aussitôt sur son compte d'infâmes calomnies, la rendant responsable de tous les péchés qu'il commettait. Elle ne l'aima pas moins, la pauvre, car le Créateur, qui lui fit présent d'un corps, à elle aussi, oubliant d'y loger une cervelle. Cet oubli la laissa incapable de réfléchir, mais elle eut une surabondance de sentiments qu'elle prêta sans cesse à son compagnon avec une inlassable générosité.

Depuis lors, ils vivent côte à côte, non unis, lui sans âme, elle sans cervelle. Il en résulte que le monde va tout de travers. De toute évidence la faute en revient à l'homme, dépourvu d'âme à tel point qu'il entre en fureur lorsqu'on veut mettre un peu de sentiment dans ses affaires politiques, économiques, etc. Afin de s'en parer, il a construit une cloison étanche de sophismes qui sont l'illogisme même, mais dont il est très fier.

Mme Hudry-Menos ajoute en post-scriptum à sa réponse :

Au cours des âges, quelques hommes exceptionnels ont reçu une âme en partage : les autres les ont traités de fous et de visionnaires. Quant aux femmes qui tentent de remédier à l'oubli dont elles furent victimes, dès qu'elles ont acquis un peu de cervelle, les hommes les accablent de sarcasmes, à moins qu'elles ne consentent à feindre de n'en pas avoir.

De Rachilde, du Mercure de France.

Les fautes de français dans la conversation ! Et je crois ce travers venu de tous les argots sportifs dont les techniciens, plus ou moins pitto-

resques, transforment la langue française en un charabia vraiment extraordinaire.

Nous n'avons pu citer que quelques-unes des réponses publiées par la Semaine Littéraire ; celles qui nous ont paru devoir le plus intéresser nos lectrices. Mais les défauts de l'homme d'aujourd'hui qui ont frappé la plupart des collaboratrices de la Semaine Littéraire sont : l'égoïsme, le manque de courage, l'amour de l'argent, l'absence de courtoisie, etc., etc. Ils sont si nombreux qu'on ne peut les énumérer tous.

J'avoue que si j'avais été consultée, j'aurais été tentée de répondre que je ne sais pas quel est le défaut qui frappe le plus chez l'homme, mais que je connais bien celui de la femme, qui est de trop parler des défauts des hommes.

Je serais curieuse de connaître l'opinion des lectrices de la Page du Samedi. Je m'engage à faire publier les réponses les plus intéressantes qui me seront parvenues à la rédaction de la Sentinelle.

MARIE-MADELEINE.

Le carnet de la ménagère

Laitues étuvées

De tous les légumes de saison, c'est peut-être le plus délicat.

Prenez des laitues petites ou fournées, peu importées. Lavez-les à grandes eaux. Mettez-les à l'eau bouillante pendant vingt minutes. Retirez-les au moyen de l'écumoire et déposez-les sur une passoire, afin qu'elles se débarrassent totalement de l'eau qu'elles peuvent encore contenir. On peut aussi les déposer sur une serviette bien propre.

Préparez alors dans une casserole de fonte un roux, selon les indications suivantes : faites fondre un morceau de beurre, mêlez-y une cuiller à soupe de farine, tournez vivement jusqu'au moment où le mélange sera bien brun. Ajoutez alors une tasse de lait chaud. Mélangez bien, puis déposez-y les laitues. Couvrez après avoir bien épéicé : sel, poivre, muscade. Laissez cuire une heure à feu doux.

Remettez à neuf vos bas déchirés

Préparation. — Pour remplacer talon et bout de pied, sectionner nettement la partie usée et dégrader soigneusement les mailles. Faire un bout de pied et un talon que vous prendrez dans la partie solide d'une ancienne jambe mise de côté.

Bâtit bout de pied et talon sur une bande de grosse toile, bande que l'on glissera aussi sous la partie du bas après laquelle le bout de pied et talon doivent être ajustés. Ceci afin d'éviter que les tissus à rapprocher ne se déplacent.

Remmailage. — Prendre un fil semblable à celui du bas. Attacher ce fil à une maille et lui faire suivre le chemin suivant : faire pénétrer l'aiguille dans une maille de la partie du haut, dans deux mailles de la partie du bas, rentrer dans la maille du haut déjà traversée, passer par la maille voisine, rentrer dans la deuxième maille du bas déjà traversée, passer dans la maille voisine et pénétrer de nouveau dans la deuxième maille du haut.

Ce travail nécessite un peu de patience, mais le résultat obtenu mérite cette peine.

Suivant les deux coutures à faire à chaque côté du talon, les mailles à réunir ne vont pas dans le même sens, mais la façon de procéder est semblable.

Débatir la toile.

Quand une maille s'échappe, dans quelque partie du bas que ce soit, attacher cette maille avec un fil puis faire glisser l'aiguille en zigzag, en prenant tantôt l'une et tantôt l'autre des mailles qui se trouvent suivant les bords à réunir. Afin d'éviter la plupart de ces petits ennuis, visiter vos bas avant de les mettre et consolider les endroits fléchissants en passant un fil pour consolider la trame.

Les douze commandements de l'hygiène alimentaire

I. — Mains propres, plats propres, mets propres font la nourriture appétissante et saine.

II. — Mange à heure fixe, mastique avec soin, repose-toi après le repas.

III. — Ecoute l'appétit mais n'en sois pas esclave ; mange ce que tu dois et bien t'en trouveras.

IV. — Garde-toi des extrêmes, du trop et du trop peu également dangereux.

V. — La viande fait le muscle, mais le sucre lui donne la force.

VI. — Pour grimper aux sommets, mieux vaut une tablette de chocolat ou un sucre de pomme qu'un gros bifteck.

VII. — Un peu de vin nourrit, beaucoup d'alcool occit.

VIII. — C'est avec du lait, des légumes, et non de la viande qu'on bâtit son squelette.

IX. — Il faut boire de l'eau pour laver son intérieur, comme on lave sa peau.

X. — Epinards, chicorée, choux, salade, fruits, font le lavage de l'intestin.

XI. — Légumes verts, pommes de terre, betteraves, navets, fruits, alcalinisent l'organisme. Ce sont les antidotes de la viande et des œufs qui l'acidifient.

XII. — Mange tes aliments bien cuits, ils prennent de la saveur, de la digestibilité et moins de toxicité.

(La Revue Scientifique).

Conte du Samedi

CHARITÉ

Autour du Presbytère il y a un enclos tout plein d'été.

Au bout de l'enclos il y a une petite tonnelle fleurie de glycines. Elles sont jolies, les glycines, et la brise les caresse jusqu'à faire bouger leur rideau mauve.

Le bon gros curé rose aime la petite tonnelle parce qu'il aime la somnolence des après-midi. Heureux en sa digestion, il y goûte le plaisir inoffensif d'une béatitude satisfaite entre toutes les béatitudes, céleste entre toutes les vertus...

La petite sœur toute blonde et très pâle vient quotidiennement sous la tonnelle à cause de « ses » maladies.

Ce soir, le bon gros curé rose a dit à la petite sœur toute blonde et très pâle : « Vous savez, la deuxième maison après le pont ? Un vieux solitaire, tuberculeux... fichu ! » Il a dit cela avec la saine quiétude d'un homme qui, lui, n'est pas tuberculeux. Il a dit cela avec ses joues luisantes comme un beau lac paisible incendié de soleil, avec son ventre arrondi et débonnaire. Il a dit cela, puis il a ajouté plus grave : « Aller là-bas ? Peut-être. Hasardeux, cependant... Quelque fou, un original tout au moins. On l'appelle l'Anarchiste ». Et la petite sœur toute blonde et très pâle a quitté la tonnelle, sans regarder les glycines et sans faire bouger leur rideau mauve.

Le soir s'éparpille en teintes douces. Légère et trotte-menu, presque invisible, la petite sœur toute blonde et très pâle glisse le long des rues. On dirait une souris blanche et noire. Elle va, serrant contre elle un panier de joncs qui s'allège à chaque pas. Elle entre, elle sort, on allume la lampe : « Prenez garde à la dernière marche, ma sœur. » Elle entre, elle sort. La main furtive touche un front fiévreux, les verres à ventouses encombrant la table de nuit, deux oranges font un creux dans l'édrédon, le panier de joncs s'allège à chaque pas...

Elle va.

La deuxième maison après le pont. C'est noir et triste. Maison d'ouvriers, sans géraniums aux fenêtres, des rideaux sans dentelles, des rideaux hostiles comme des paupières fermées sur des yeux mauvais.

Un escalier humide et raide. Il faut suivre longtemps la corde poisseuse pour arriver là-haut, au quatrième. La petite sœur toute blonde et très pâle a deviné une porte. Elle entre. Une bougie grésille et s'échève. Il flotte de la solitude et de la maladie. Quelque chose comme un lit, d'où monte un sifflement régulier, terrible. Deux poumons s'achèvent avec la bougie. Il est jaune et barbu. Mais deux yeux honnêtes ont vu la petite sœur, deux yeux la regardent très doucement. Elle songe : « On l'appelle l'Anarchiste. » Les murs sont sales et semés de taches bizarres. De plus près, elle distingue des portraits tout ridés, des portraits découpés dans les journaux vieillies ou des cartes postales couleur de temps. Une « Paix » piétinant des canons et ouvrant ses ailes, immensément. Un Tolstoï comme blanc de neige. Au pied du lit, Jaurès au regard de bonté. D'autres, et d'autres... Elle songe : « On l'appelle l'Anarchiste ». Et elle a vu deux yeux sans haine, deux yeux qui ont dû très souvent voir triste et qui semblent dire : « Mais finissez donc d'entrer, ma sœur », comme s'ils avaient l'air de l'attendre. A coup sûr, il est rassuré. Il peut l'être. La petite sœur a la grande pitié des pauvres sorolls ; à les vouloir sauver elle oublie parfois le salut des âmes. Faiblesse ou charité ?

Enfin, elle s'approche. Sur le guéridon, une voisine compatissante a laissé un peu d'eau sucrée. La petite sœur toute blonde et très pâle a demandé de sa voix de prière : « Vous souffrez beaucoup, n'est-ce pas ? Voulez-vous boire ? Ou des oranges ? De quoi auriez-vous envie ? » Les poumons qui s'achèvent arrachent une réponse complexe, qui vient de très loin. La petite sœur n'a pas compris. Elle approche son oreille ; nouveau sifflement. Elle se redresse, elle a entendu : « Boire ! »

Du panier de joncs entr'ouvert jaillit le goulot argenté d'une bouteille de champagne. Bientôt la mousse scintille et pétille. Elle a maintenant tendu le verre aux lèvres brûlantes. Il a bu, par petits coups pas pressés, et ça descendait par petits glou-glou. Elle a reposé sa tête sur l'oreiller tout blanc, maintenant elle essuie quelques perles de sueur qui chargeaient son front calme. Il a dit merci, son merci à lui, sa main moite a doucement serré la main de la petite sœur ; il a serré si fort qu'elle a failli crier. Elle a frissonné, la petite sœur, elle songe : « On l'appelle l'Anarchiste. » Sait-on jamais ? Au dedans d'elle, un espoir chuchoté, attendri. Et, timide, elle se prend à murmurer : « N'avez-vous plus besoin de rien ? Ne désirez-vous pas... autre chose... mon ami ? »

Le grand corps a tressauté. Les yeux ne sont pas devenus moins sereins, mais ils paraissent fixer démesurément le Jaurès, en face. Ils luisent, agrandis, chassant le reste du visage, et tout l'homme a passé dans ses yeux. Un souffle rauque a supplié : « Mourir ! Mourir tranquille !... »

La petite sœur a terminé sa mission. Elle sort comme un bruit de pantouffles, serrant contre elle le panier de joncs qui s'allège à chaque pas. La petite sœur toute blonde s'en est allée, un peu plus loin et un peu plus pâle.

René GARMY.

NOTRE FEUILLETON

La Destinée

(Suite)

J'avais fait halte dans la petite bourgade de Cuenca. C'est, tout autour, le Jardin des Hespérides. Les pommes d'or brillent à la lueur des étoiles, et des lucioles, des fleurs capiteuses, en-censent l'étendue ; l'abondance y est si douce, si pleine, si éblouissante, qu'on ne peut plus concevoir l'utilité de toute cette agitation et de tous ces soins qui semblent la vie même aux hommes de notre race. J'y passai huit jours dans un enchantement divin. Chaque soir, une heure après le coucher du soleil, une flûte riait sur un tertre, aux abords du village. A l'instant, les yeux de feu violet apparaissaient au seuil des ranchos, l'herbe des grandes chevelures bleuâtres palpitait sous le reboso, les jeunes corps vêtus de la seule chemise, drapée à miracle, glissaient sur la route blanche. On dansait jusqu'à l'aube.

Or, une nuit que la lune descendait la vaste savane, des étoiles, j'entendis un clameur du côté de la rivière. Je distinguai un homme, monté sur un grand cheval, qui emportait une femme ou une jeune fille. Deux autres cavaliers le poursuivaient. Mais leurs bêtes chétives et de peu de fond, perdaient du terrain. Je ne sais quelle ardeur, soudain, gonfla ma poitrine. Ce fut quelque chose de sauvage et d'indicible, de très âpre et de très doux. Toute chose devenait vaine, en dehors de la poursuite du ravisseur. J'abandonnai la jolie Paraguayenne qui se balançait à mon bras. En quelques bonds je fus au rancho où l'on me donnait l'hospitalité, je me mis à seller mon cheval. La bête, courageuse et fringante, s'était tout de suite éveillée à ma voix et se montrait prête à me seconder. Dès que je fus en selle, elle partit à grande allure. Quand nous approchâmes de la rivière, le groupe du fugitif et des poursuivants était encore en vue. Dans ces premières minutes, je gagnais du terrain sur tous les trois. Au tournant, je n'étais plus qu'à deux ou trois cents mètres du plus tardif des cavaliers. Dix minutes plus tard je l'atteignais. C'était un vieux, à la barbe blanche, aux yeux encore étincelants ; il s'écria d'une voix suppliante :

— C'est ma fille, señor caballero... si vous la sauvez, je vous donnerai la moitié de ma fortune.

— Et moi, si vous sauvez ma nièce, clama le deuxième poursuivant, je vous fais maître de mon estancia de Correntes !

— Que j'aie seulement le plaisir de la sauver ! répondis-je en les devançant.

Mon ivresse croissait. Dans la nuit saturée d'aromes, j'étais tout émotion et, malgré la crainte d'échouer dans ma tentative, cette émotion était délicieuse. Une demi-heure durant, je continuai à gagner sur le ravisseur. Mais, visiblement, je gagnais de moins en moins. Mon cheval, plein de fond et de force nerveuse, était de petite taille, tandis que l'autre avait la stature des grands chevaux britanniques. A endurance comme à charge égale, il devait l'emporter. Du côté de la charge, il avait une infériorité, mais peu importante ; l'homme qui le montait était maigre et bref, un de ces cavaliers secs, de race espagnole, dont le poids n'excède guère celui d'un jockey ; quant à la jeune fille, elle semblait svelte et légère. J'étais, moi, fort, grand et vigoureusement bâti. Tout cela pouvait d'autant mieux se balancer que le ravisseur décollait d'admirables qualités d'écurier, tandis que je ne dépassais guère la moyenne des hommes de cheval... Je ne songeais guère à toutes ces choses ; à vrai dire, je ne songeais à rien. L'instinct me dominait. J'avais perdu la notion du temps et de l'espace. Il n'existait plus rien, que cette bête qui fuyait devant la mienne, ce cavalier et sa jeune proie. C'était quelque chose d'impérieux, de fatal, et de souverainement excitant. Des heures passèrent. Tantôt je gagnais quelques toises, tantôt, au contraire, c'était l'autre qui galopait un peu plus vite que moi. Mais, à aucun moment, je ne perdis de vue les objets de ma poursuite... Le jour approchait ; la lune était basse, énorme, toute rouge. Elle croula dans l'Occident, presque en même temps que l'aube filtra à l'autre extrémité du ciel. Une rapide aurore incendia les yerbales et les collines ; mon petit cheval, avec un frisson de lutte, allongea ses foulées. J'eus la sensation que j'allais gagner la partie ; tout mon être frémit d'allégresse et d'enthousiasme. Mais une colline se présente, couverte d'arbres, où brusquement le ravisseur disparut. Quand je parvins à la base, je me trouvai devant deux routes en fourche, et, par un funeste hasard, chacune portait des traces de sabots. Je perdis là trois minutes terribles, puis je dus me confier au seul instinct de ma bête. Elle monta par la route de droite. Les moments qui suivirent furent atroces. Jusqu'au sommet de la colline, rien ne m'indiqua si j'avais suivi la bonne ou la mauvaise piste. Là, seulement, je revis le fugitif, lancé sur une descente abrupte et ayant accru presque du double l'avance qu'il avait auparavant :

— Il triomphe ! m'écriai-je avec rage.

(A suivre).

PENSÉE

Le problème présent est de trouver une harmonie où s'accordent les exigences légitimes de la Révolution et celles non moins légitimes de la liberté individuelle.

Romain Rolland.

Confédération Suisse

Emprunt fédéral 4 1/2 %, 1922, de fr. 125,000,000
remboursable au pair le 1^{er} avril 1932 Prix d'émission: 97 1/2 % Rendement: 4,37 %

PROSPECTUS

Le Conseil fédéral suisse, en vertu de l'arrêté fédéral du 18 décembre 1920 concernant l'émission d'emprunts pour l'Administration fédérale et les Chemins de fer fédéraux, a décidé, dans sa séance du 17 août 1922, d'émettre un emprunt de Fr. 125,000,000.— de capital nominal destiné :

- à la conversion des bons de caisse fédéraux 6 % pour le ravitaillement de la Suisse, III^e série, à l'échéance du 5 septembre 1922, émis pour un montant de Fr. 115,500,000.— ;
- à la consolidation partielle des dettes flottantes de la Confédération suisse.

L'émission aura lieu aux conditions suivantes :

- L'emprunt est représenté par des obligations de Fr. 500.—, 1000.— et 5000.— de capital nominal. Tous les titres seront au porteur ; ils pourront être déposés, sans frais, contre des certificats nominatifs, aux Services fédéraux de caisse et de comptabilité à Berne. Ces dépôts ne pourront être inférieurs à fr. 1000.— de capital nominal.
- Ces obligations sont productives d'intérêts à 4 % l'an ; elles sont munies de coupons semestriels aux 1^{er} avril et 1^{er} octobre ; le premier coupon sera payable le 1^{er} avril 1923.
- Cet emprunt sera remboursable au pair, sans avis préalable, le 1^{er} avril 1932.
- Les coupons et les obligations échus seront payés, sans frais, mais sous déduction de l'impôt fédéral sur les coupons, à la Caisse d'Etat fédérale à Berne, aux guichets de la Banque Nationale Suisse, aux guichets des établissements faisant partie du Cartel de Banques Suisses ou de l'Union des Banques Cantoniales Suisses, et éventuellement à d'autres caisses qui seront désignées ultérieurement.
- Le Département fédéral des Finances s'engage à faire les démarches nécessaires pour obtenir l'admission de cet emprunt, pendant toute sa durée, à la cote officielle des bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich.
- Les publications relatives au service de l'emprunt seront faites dans la « Feuille fédérale » et dans la « Feuille officielle suisse du commerce ».
- Dans le cas où les conversions et les souscriptions dépasseraient Fr. 125,000,000.—, le Conseil fédéral s'engage à augmenter le montant de l'emprunt jusqu'à concurrence de Fr. 200,000,000.—.

Berne, le 30 août 1922.

Le Département fédéral des Finances :
J. MUSY.

Les groupes de banques soussignés ont pris ferme le dit emprunt de Fr. 125,000,000.— et l'offrent en souscription publique, ainsi que le montant dépassant éventuellement cette somme,

du 4 au 8 septembre 1922 inclusivement,

aux conditions suivantes :

Domiciles de conversion et de souscription contre espèces :

Tous les sièges, succursales et agences de la Banque Nationale Suisse, les banques du Cartel de Banques Suisses et de l'Union des Banques Cantoniales Suisses, ainsi que les autres banques, maisons de banque et caisses d'épargne et de prêts en Suisse. P. 5519 Y. - 688

A. Conversion :

Les porteurs des bons de caisses fédéraux 6 % pour le ravitaillement de la Suisse, III^e série, à l'échéance du 5 septembre 1922, ont la faculté de convertir leurs titres en obligations du nouvel emprunt.

- Cette conversion est offerte au cours de 97 1/2 %, jouissance 1^{er} octobre 1922.
- Les détenteurs des susdits bons de caisse remettront du 4 au 8 septembre 1922, au domicile de souscription, leur demande de conversion accompagnée des bons de caisse à convertir, coupon au 5 septembre 1922 détaché. Ils recevront immédiatement en espèces une soulte de conversion qui se décompose comme suit pour Fr. 1000.— de capital nominal :
 - une prime de 2 1/2 % (différence entre le pair et le cours d'émission de 97 1/2 %) Fr. 25.—
 - les intérêts à 4 % du 5 septembre au 1^{er} octobre 1922 (26 jours) 2.90

Soulte totale pour Fr. 1000.— de capital converti. Fr. 27.90

Les porteurs des bons de caisse recevront un reçu qui sera échangé plus tard contre les titres définitifs du nouvel emprunt.

3^o Les demandes de conversion sont irréductibles.

B. Souscription contre espèces :

Le solde du nouvel emprunt, augmenté du montant non absorbé par la conversion, est offert du 4 au 8 septembre 1922 en souscription publique contre espèces.

- Le prix de souscription est fixé à 97 1/2 %.
- La répartition aura lieu aussitôt que possible après la clôture de la souscription moyennant avis par lettre aux souscripteurs. Si les demandes dépassent le montant des titres disponibles, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.
- La libération des titres attribués devra avoir lieu du 12 septembre au 1^{er} octobre 1922, sous déduction de l'intérêt à 4 % du jour de la libération au 1^{er} octobre 1922.
- Lors de la libération, les souscripteurs recevront un bon de livraison qui sera échangé le plus vite possible contre les titres définitifs.

Les groupes de banques soussignés se réservent le droit de clore la souscription contre espèces avant la date fixée ci-dessus. Par contre les conversions seront admises jusqu'au 8 septembre 1922 inclusivement.

Berne, Genève, Zurich, Bâle, St-Gall, } le 30 août 1922.
Bellinzona, Liestal et Fribourg, }

LE CARTEL DE BANQUES SUISSES :

Banque Cantonale de Berne,	Union Financière de Genève,	Crédit Suisse,
Société de Banque Suisse,	Banque Fédérale S.A.,	Banque Commerciale de Bâle,
Société Anonyme Leu & C ^{ie} ,	Union de Banques Suisses,	Banque Populaire Suisse,
	Comptoir d'Escompte de Genève.	

Au nom de l'UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES :

Banque Cantonale de Bâle,	Banque Cantonale de Zurich,	Banque Cantonale de St-Gall,
Banca dello Stato del Cantone Ticino,	Banque Cantonale de Bâle-Campagne,	Banque de l'Etat de Fribourg.

Les meilleurs

BANDAGES HERNIAIRES SUR MESURE
avec et sans ressort
Bandages en caoutchouc pour bébés
CEINTURES VENTRIÈRES et SANGLES
pour grossesses, descentes des reins et de l'estomac
Bas à varices — Chaussettes — Genouillères
PANSEMENTS — HYGIÈNE
Réparations Travail soigné
L. Ruchon-Baumberger
Téléphone 3.10 6899 Numa-Droz 92

MUSIQUE

Les trois frères Visoni avisent leurs élèves que les cours recommenceront dès septembre.
Piano : S'adresser Rue Numa-Droz 98 (1^{er} ét.).
Violon : » du Parc 77 (3^{me} ét.).
Violoncelle : » du Nord 74. 6901
Les élèves s'inscrivant pour un semestre bénéficieront d'un prix réduit et pourront participer gracieusement au Cours de perfectionnement et d'ensemble (Orchestre).

Magasin d'Articles de Ménage

44, Rue du Midi **ST-IMIER** Rue du Midi, 44
Toujours bien assortie en 6909
Articles d'Aluminium
première qualité et de fabrication soignée
Téléph. 2.83 **GRANDE BAISSE** Esc. N. et J.
Se recommande **E. FAUSEL.**

Cinéma de la Paix, St-Imier

Téléphone 1.38
Samedi à 8 1/4 h. Dimanche à 3 et à 8 1/4 h.
Programme sensationnel

Fabrication d'aéroplanes au Canada
Documentaire

Le Mystère de la Chambre Jaune
6 actes, de Gaston Leroux

Quel drôle de Cirque
Comique, fou rire

Lundi à 8 1/4 heures
Changement complet de programme

Gaumont-Journal
Actualités

Le Dominateur
5 actes. Très émouvant.

Un Cri dans l'Abîme
3 actes. Superbe drame. Film Gaumont.

COMIQUE FINAL 6921

CINÉMA PATHÉ

LA MEILLEURE CRÉATION LE PLUS GROS SUCCÈS
DE MACISTE 6922

Maciste et la Javanaise

DEUX PERSONNES PAIENT UNE PLACE

Dimanche: **MATINÉE à 3 h. 30**

Journées des Chômeurs



Parc des Sports (Charrière)

Dimanche 3 septembre
dès 15 heures

Winterthur I
Ch.-de-Fonds I

Prix des places: Messieurs, fr. 1.10; dames, fr. 0.80; enfants, fr. 0.50. — Supplément aux tribunes, fr. 0.90. — Réservées, fr. 3.—.

AU PROGRÈS

Du 2 au 10 Septembre

BLANC

Chemise de jour
pr dames, forme empire, ornée
ourlets à jours et pois brodés 2.75

Le Pantalon
assorti 2.75

Chemise de jour
pr dames, très bon shirting, garnie large broderie de St-Gall 3.95

Chemise de nuit
pour dames, bon madapolam, brodée et festonnée 5.90

Toile d'oreiller
forte cretonne blanche, confection soignée 1.95

Drap de lit
toile écrue, forte, double chaîne, 180x250 7.25

Toile écrue
double chaîne, qualité recommandée, largeur 180 cm. 2.45

Toile blanche
supérieure, double chaîne, largeur 170 cm. 3.45

Essuie-services
carreaux rouges, encadrés et ourlés, qualité d'usage, 46x70, la demi-douzaine 4.45

Retards

Le plus efficace est le **Remède Régulateur Vitis**. — Envoi contre remboursement, fr. 4.95. Etablissement « VITIS », Case 6501, Neuchâtel. Discretion absolue. Dépôt à la Pharmacie Bauler, à Neuchâtel. 7974 Exiger la marque **Vitis**

Apollo

Neuchâtel
— Jardin Anglais —

Du 1^{er} au 7 septembre
Dimanche: Matinée permanente
dès 2 1/2 heures

Un grand film français!
ÉDITION « PATHÉ »

L'homme qui vendit son âme au diable

En 7 actes
D'après le célèbre roman de **Pierre Veber**, réalisé par **Pierre Caron**, âgé de 19 ans

« Un financier ruiné vendit son âme au diable pour un million par jour ! »
Tragédie humaine se déroulant cruellement au milieu des faits quotidiens de notre implacable vie moderne

MARY & C^o

Comédie dramatique en 5 actes
interprétée par la sympathique **Alice BRADY**

Dès vendredi : 6983
La Fille de la mer
Poignant drame très original

TIRAGE D'OBLIGATIONS

Conformément aux dispositions prévues par nos statuts, il a été procédé au tirage des obligations que nous devons rembourser cette année.

Sont sorties dans l'ordre suivant :
Obligations à 4% de St-Imier: Séries Nos 32 et 59, Nos 1 à 100.

Obligations à 5% de St-Imier :
Nos 2321 à 2330 3291 à 3300
2591 à 2600 151 à 160
111 à 120 2891 à 2900

Obligations à 4% de Villeret: Nos 225, 209, 147, 120, 188, 40, 280, 153, 33, 258.

Obligations à 5% de Cormoret: Nos 66, 33, 26, 30.

Ces titres sont remboursables à partir du 1^{er} septembre 1922 à notre caisse rue du Temple 7, ou à la Banque Populaire Suisse à St-Imier. Il en est de même pour les coupons d'intérêts échus à la même date.

Obligations à 4% de Sonvilier: Nos 4, 101, 141, 1, 47, 145, 9, 59, 207, 70.

Ces dernières sont seulement remboursables à partir du 1^{er} janvier 1923 aux mêmes caisses.

Tous les titres ci-dessus ne rapportent plus d'intérêts à partir des dates indiquées, soit le 1^{er} septembre 1922 et le 1^{er} janvier 1923.

Obligations sorties à des tirages précédents et non retirées par leurs propriétaires :

St-Imier, 4%: Tirage 1920: Série 69, Nos 2 à 11.

St-Imier, 5%: Tirage 1921: Nos 2611 à 2620.

Villeret: Tirage 1920: No 35.

Sonvilier: Tirage 1921: No 80.

Toute cette dernière catégorie d'obligations n'a plus droit à un intérêt depuis le 1^{er} septembre ou le 31 décembre de l'année dans laquelle le tirage a eu lieu.

ST-IMIER, le 28 août 1922.

Société Coopérative de Consommation
ST-IMIER ET ENVIRONS.

PHOTO D'ART
J. GROEPLER
Rue du Parc 10
Téléphone 10.59
LA CHAUX-DE-FONDS

genre courant
cartes postales
gravures
esquisses
intérieures
industrielles

AGRANDISSEMENTS

Ouvert le dimanche
de 9 à 13 heures

PHOTOS

LIQUIDATION GENERALE

20 RUE LEOPOLD ROBERT 20

MAGASINS DE L'ANCRE
KOCHER & CIE
LA CHAUX-DE-FONDS

LES
NOUVEAUX
MODÈLES
AUTOMNE - HIVER
SONT EN VENTE

VOYEZ NOS PRIX DE
LIQUIDATION

Ouvriers, favorisez les négociants qui insèrent des annonces dans votre journal

Invitation

Le soussigné, en vertu du mandat qui lui a été confié par le Conseil d'Administration de la Société Suisse pour l'Assurance du Mobilier, invite les sociétaires domiciliés dans le III^{ème} arrondissement électoral, comprenant le canton de Neuchâtel, à assister à

l'Assemblée électorale

convoquée pour mardi 5 septembre, 1922, à 4 heures de l'après-midi, à la Salle des Conférences, à NEUCHÂTEL, à l'effet d'être des délégués.

La quittance de contribution pour 1922-23 sert de légitimation pour l'accès à l'assemblée électorale et doit être présentée à l'entrée du local de vote.

La Chaux-de-Fonds, 15 août 1922.
Par mandat du Conseil d'Administration :
ARNOLD ROBERT.

J. Véron, Grauer & Co
La Chaux-de-Fonds

TRANSPORTS INTERNATIONAUX



Déménagements - Garde-meubles

Policlinique spéciale

des maladies de la peau et des voies urinaires
Mardi de 4 à 5 h., au Juventuti P30235 2565

COMBUSTIBLES
NOIRS en tous genres

SAPIN - FOYARD - BRANCHES
TRONCS - SCIURE - TOURBE

BAUMANN & Co
Entrepôts 23 Tél. 8.29

GRAND FEUILLETON
DE
„LA SENTINELLE“
Journal quotidien d'information et d'annonces

MAURIN DES MAURES

par
Jean AIGARD

(Suite)

où en est celui que j'intitule: «Madame Z» — ou le train de Draguignan pour assister au dénouement d'un autre que j'appelle: «Monsieur Y».

...J'ai trouvé cet emploi de mes loisirs; et l'étude que je fais des physiologies de chacun me permet de deviner parfois, comme une sibylle, la fin de bien des aventures — souvent même, grâce aux plus faibles indices, de reconstituer les crimes et d'en retrouver les auteurs. Tout à votre service, à l'occasion, monsieur le préfet.

— Il est dommage, dit le préfet, que vous restiez sur un champ d'observation et de bataille aussi étroit: il vous faudrait Lyon ou Paris.

— N'oubliez pas, monsieur, dit Désiré Cabissol, que je travaille pour ma seule satisfaction. Or, j'aime le Midi. On y trouve des caractères si spéciaux! Ce Maurin, par exemple, qui vous intéresse tant, est une figure digne d'un pinceau de maître; je la connais dans les détails; je sais des mots de Maurin qui me réjouissent à l'égal d'un mot de la «Palferine» dans Balzac et j'ai, de plus, la joie de l'avoir entendu moi-même, ce mot, sur les lèvres d'un personnage que j'ai découvert. Croyez-moi, monsieur le préfet, ni le milliard ni le théâtre ne donnent de ces plaisirs-là; ni même la besogne du romancier, lequel se traîne sur un seul roman imaginaire dans le temps que je mets à en connaître cinquante, qui sont vécut. Je me fais l'effet d'être une sorte d'Asmodée qui soulève les toitures et les crânes, et qui a le don d'ubiquité.

— Permettez-moi de vous dire que vous êtes vous-même une figure très originale.

— Parce que j'ose faire avec largeur tout ce que nos contemporains font petitement, lorsqu'ils suivent à la quatrième page de leur journal toutes les pauvres histoires mal racontées sous la rubrique «faits divers»? Cela les passionne beaucoup; ils ne font pourtant qu'entrevoir en surface certains drames dont je connais, moi, tous les ressorts. Mais, puisque c'est Maurin qui vous intrigue, que voulez-vous savoir de lui? Ce ne sont pas ses exploits cynégétiques, qui présume, c'est son caractère qui vous intéresse?

— Naturellement, dit le préfet.

— Eh bien, dit M. Cabissol, ce Maurin est pour moi l'incarnation de sa race. Il est ignorant mais intelligent et fier, calme mais capable des plus vives indignations. Il a la grandeur d'un prince arabe et c'est un pauvre braconnier de Provence. Il est sérieux et sûr, mais, derrière ses moindres paroles, il y a souvent une gouaillerie cachée.

...Cet homme-là, c'est quelqu'un. Dans les armées de la première République, des hommes comme lui, fils de fruitières ou charretiers, devenaient généraux à vingt ans, et, sous l'Empire, marchaient à trente. Ce qui manque à des êtres pa-

reils, ce sont des champs d'action dignes de leur décision, de leur audace, de leur génie. Ça ne redoute rien. Ça sait vouloir. Ça vit braconnier par une ironie du sort; c'est de la race du pirate qui répondit à Alexandre: «Quelle différence y a-t-il entre toi et moi? C'est que tu es une flotte, et moi rien qu'une pauvre petite barque.»

...Gaspard de Besse, notre fameux voleur révolutionnaire, était de cette race-là; seulement Maurin est d'une scrupuleuse honnêteté — c'est-à-dire, hélas! un peu dégénéré! Il finira mal, car il tient de l'humanitaire. Il reculerait devant un meurtre, même pour sa légitime défense. Cependant, si on mettait «en leur place» des énergies pareilles à celle d'un Maurin, on ferait des patries bien plus belles. Mais qui s'en occupe? Voulez-vous, monsieur le préfet, jeter sur Maurin des Maures un regard digne de lui? Ecoutez ce fait. Il y a quelque sept ou huit ans, il se trouva rayé des listes électorales. Il réclama vainement sa réinscription au maire de Z..., devenu on ne sait pourquoi son ennemi personnel. Le maire fit la sourde oreille. Il entendait traiter notre Maurin en vagabond, en errant, quantité négligeable, individualité douteuse. Maurin insista longtemps mais toujours vainement. Il pouvait s'adresser au juge de paix, mais il croit qu'il vaut mieux, comme dit le proverbe, avoir affaire à Dieu ou à saint Pierre en personne qu'à de tout petits saints. Que pensez-vous qu'il fit?

... Ma mère, dit-il un matin tout en s'équipant comme pour la chasse, ma mère, si vous ne me revoyez pas d'un mois ou deux, ne soyez pas inquiète: je vais faire un petit voyage.

... A pied?

... Oui.

... Et où vas-tu?

... Je vais à Paris.

... Il partit, son fusil au dos, son chien sur ses talons, tuant chaque jour de quoi payer l'auberge. Le vingt-cinquième jour il était à Paris où par l'intermédiaire d'un député du Var, homme d'esprit, il demanda une audience au ministre de l'Intérieur. Le ministre, sur le portrait que le député lui fit de Maurin, le reçut dès le lendemain. J'ai entendu Maurin et j'ai aussi entendu le ministre conter l'entretien. Les deux récits concordent.

...Maurin, dans son costume de chemineau chasseur, à peine entré dans le cabinet du ministre qui le reçut debout, commença ainsi:

... Avec votre permission, monsieur le ministre, je prendrais bien une chaise — pourquoi je suis un peu fatigué étant venu à pied de Cogolin, comme mon chien pourrait vous le dire, mais je l'ai laissé à l'auberge — pourquoi il est encore plus fatigué que moi...

(A suivre).

que les Alpes et les Pyrénées, le système des Maures, qui couvre seulement une superficie de huit cents kilomètres carrés, et dont la hauteur moyenne ne dépasse pas quatre cents mètres, a sa chaîne principale et ses chaînons latéraux, ses vallons et ses gorges, ses torrents et ses rivières: il a même son bassin fluvial complètement fermé, offrant en miniature tous les phénomènes que présentent les vallées des grands fleuves.

— Très bien! dit le préfet, mais vos renseignements personnels?... Y a-t-il du gibier dans vos montagnes? Et d'abord vous-même, chassez-vous?

L'académicien sourit du même sourire qu'aurait eu à cette question l'évêque Myriel de Digne, lequel se donna une entorse, comme on sait, pour ne pas écraser une fourmi.

— Monsieur le préfet, dit-il, les Dracénois ont connu un chasseur, qui était chef de division en notre bonne préfecture du Var et qui s'appelait François Dol. Dol fut poète; je vous donnerai son œuvre posthume, œuvre d'un vrai et subtil lettré, et qui fut publiée par les soins de ses amis. Vous y trouverez un poème sur la chasse aux merles et même sur la chasse aux perdrix... C'est tout ce que je sais sur le gibier dans le département du Var... Interrogez-moi sur la chartreuse de la Verne... sur la date probable de la fondation de Bormes, trois cents ans avant Jésus-Christ... mais...

— On dit qu'il y a beaucoup de sangliers, dans votre massif des Maures? interrompit M. Désorty.

— Monsieur le préfet, appelez votre jardinier. Les deux célèbres chasseurs de Saint-Raphaël, les frères Pons sont ses propres neveux. Les frères Pons sont les émules de Prime, le héros de Collobrière, et de Maurin des Maures, leur maître à tous.

...Leur oncle, maître Pons, vous dira, étant chasseur lui-même, tout ce que vous désirez savoir. Nous avons séance aujourd'hui à l'Académie et je suis forcé de vous quitter; croyez-moi, appelez maître Pons.

Maître Pons fut appelé. Le préfet apprit par lui que le sanglier ne manque pas dans les Maures, qu'il y est même pour les agriculteurs un voisin



Dimanche 3 septembre
1922, il sera délivré pour ces lignes des **Abonnements généraux** pour courses illimitées, au prix de fr. 4.— Les enfants au-dessous de 12 ans paient la moitié.
Ces abonnements sont délivrés dans toutes les gares des chemins de fer mentionnés ci-dessus, ainsi que dans les gares de La Chaux-de-Fonds, Tavannes, Glaveller, et donnent accès à tous les trains pour courses illimitées. P6034J 6859
Il n'est pas exigé de photographie ou d'effectuer les commandes à l'avance.
Pour détails et les trains spéciaux, dont les correspondances ont été de beaucoup améliorées, voir les affiches dans les gares, hôtels et restaurants. Les Administrations.

la meilleure crème pour chaussures
En vente partout

Frères Kellert
reçoivent élèves 6621
Plano, Violon, Ensemble
Renseignements: Magasin de cigares
I. SCHILLER, rue Neuve 14, Ch.-de-Fonds

AVIS
L'Etude de M^e MAURICE DIGIER, notaire et avocat
F. Z. 1076 N. est transférée 6858
NEUCHATEL, Faubourg du Lac, 4
(Anciens Bureaux Court & Cie), Téléphone 30
M. Digier recevra en outre au **Landeron** (Bureau de la Fabrique Digier) tous les jeudis, de 8 h. 30 à 18 h., ainsi que d'autres jours sur convocation spéciale.
N. B. — Par décision du 29 mars 1920, la Cour suprême du canton de Berne a autorisé M. DIGIER à exercer la profession d'avocat dans le canton de Berne.

Nouveaux Prix
pour nos
Articles - Réclame

1 lot Blouses blanches, pour dames	3.—
1 » Jupes en toile, pour dames	7.—
1 » Robes pour dames	9.—
1 » Caleçons blancs, 1 ^{re} qualité	3.80
1 » Chemises blanches, 1 ^{re} qualité	4.—
1 » Jupons blancs, 1 ^{re} qualité	4.50
1 » Jupons couleurs	3.50
1 » Combinaisons blanches	4.75
1 » Chemises couleurs	3.95
1 » Caleçons couleurs	3.75
1 » Sous-taille blanches	2.45
1 » Camisoles pour maçons, longues manches	2.—
1 » Tabliers fourreaux	5.—
1 » Jaquettes de laine	14.—
1 » Robes en mousseline laine	14.—
1 » Robes d'enfants, 5 à 9 ans	3.—
1 » Bas pour enfants, n° 5	0.50
(pour chaque 1/2 numéro plus grand, 10 ct. en plus)	
1 » Caleçons de sport	2.45
1 » Lavettes, 1 ^{re} qualité	0.25
1 » Cache-blouse en laine	6.50
1 » Chemises poreuses, pour messieurs	4.15
1 » Pantalons de travail, pour hommes	9.00
1 » Pantalons de dimanche, pour hommes	16.50
1 » Paletots pour hommes, en toile	8.50
1 » Paletots pour hommes, en drap	23.50
1 » Bretelles pour hommes	1.50
1 » Camisoles pour hommes	2.50
1 » Chemises couleurs	4.25
1 » Chaussettes grises	0.75
1 » Bas pour dames, tricotés	1.50
1 » Bains de mer pour enfants et fillettes, Nos 22-26 27-29 30-35	
	2.50 3.50 4.50
1 » Souliers toile, pour dames	5.50
1 » Souliers bas, à brides	13.50
1 » Souliers bas, à brides, bruns	14.50
1 » Richelieu noirs	15.50
1 » Bottines à lacets, pour dames	19.50
1 » Bottines à lacets, pour messieurs	20.50
1 » Bottines à lacets, pour fillettes et garçons, Nos 27-29 30-35	
	10.50 12.50

Pour tous les autres articles en magasin, nous les vendons à de nouveaux prix, pour faciliter tout le monde à se vêtir et se chauffer excessivement bon marché.
Toutes nos marchandises sont de qualité extra et de première fraîcheur 6842

Envois seulement contre remboursement
Ne confondez pas le magasin; seulement
Chez ACHILLE
Ci-devant Magasin de Soldes et Occasions
10 - Rue Neuve - 10

CIGARETTES MARYLAND VAUTIER
La meilleure cigarette de goût français

Valangin Ancien Restaurant "DESCHAMPS"
Beau but de promenade
Grandes salles p^r sociétés. Superbe jardin ombragé. Orchestion. Jeu de boules couvert. - Sur demande, restauration chaude et froide.
FZ1050N Vins premiers crus. 6748
Se recommande, L. DIACON.

Cinéma - Casino - Théâtre
St-Imier - PATHÉ - St-Imier

Samedi, dimanche et lundi, à 20 heures
Dimanche, MATINÉE à 3 h.

Un beau spectacle! Du beau film!

L'Eternelle Eve

Grand drame en 6 parties

CRITIQUE D'UN JOURNAL

« Il est des œuvres dont il vaut mieux ne rien dire, tant on se sent impressionné à traduire par la plume son sentiment d'admiration émerveillée! Je ne sais pourquoi, tout durant que se déroulait cette bande admirable, je pensais à un Rodin qui eût fait du cinéma.
» Ce film est douloureux, puissamment douloureux, d'un réalisme inoubliable qui atteint les plus hauts sommets de l'art; spectacle solennel d'art et de pensée, animé d'un génie d'un bout à l'autre... »

REVUE PARAMONT
Les dernières actualités

BERESFORD dans les jungles
Grand comique en 2 parties

Prix habituels. 6861 Prix habituels.

nuisible. M. Désorty, trop Parisien pour croire au gibier du Midi, était persuadé que, dans le Var, les chapeliers sont vite enrichis par la chasse à la casquette. Il le dit à maître Pons et tomba des nues quand le vieux jardinier lui apprit que les préfets ordonnaient de temps en temps des battues sur les domaines de l'Etat, dans les Maures ou dans l'Estérel, et qu'on chargeait des braconniers du pays, célèbres pour leur habileté à débuser l'animal, d'organiser ces grandes chasses.
— Des braconniers! se récria le préfet.
— On appelle braconniers chez nous, dit maître Pons, les chasseurs pour de bon, ceux qui rencontrent du gibier, ceux qui en font sortir de terre, et qui en tuent, et non pas ceux qui chassent en fraude. Le nom de braconnier est ici un titre honorifique.
— Si vous voulez, termina-t-il, une battue dans l'Estérel, prenez les frères Pons, mes neveux. Si vous voulez une battue dans les Maures, adressez-vous à Maurin, qui est le roi des Maures. Du reste, lui et mes neveux sont très bons amis, et s'ils veulent s'associer tous trois, les choses n'iront que mieux.
— Et où trouver ces compagnons?
— Je me charge de mes neveux, monsieur le préfet. Ce sont d'honnêtes tailleurs de pierre qui, partis tous les matins deux heures avant le jour, sont rentrés tous les soirs dans leur maison de Saint-Raphaël une heure après le soleil couché. L'aîné a même un génie de sculpteur, mais il ne l'a pas cultivé.
— Et en quel temps taillent-ils la pierre? interrogea le préfet.
— Ils ne la taillent plus depuis qu'ils se sont aperçus que la chasse leur est plus lucrative que leur métier.
Le préfet regarda maître Pons d'une certaine manière. A ce regard qu'il comprit fort bien, maître Pons répliqua:
— Je dois vous dire, monsieur le préfet, que nous rions dans notre barbe quand les Parisiens se refusent à croire à l'existence de notre gibier. Et nous accreditons volontiers cette erreur... Comme ça, nous gardons tout le gibier pour nous!
— Revenons à Maurin, dit le préfet sceptique; où peut-on le trouver?
— Le diable seul sait où il est perché. Il a bien sa cabane de bois à la Foux, dans le golfe de Saint-Tropez. Là demeure sa vieille mère avec le plus petit des deux fils de Maurin.
— Et où sont ses autres enfants?
Ici maître Pons sourit d'un air capable et cligna de l'œil.
— Est-ce qu'on sait? Un peu partout!
— Vraiment?
— Comme j'ai l'honneur de le laisser deviner à monsieur le préfet, dit maître P., narquois.

— On ne s'embête pas en Provence! dit le préfet.
— Quant à Maurin, dit Pons, si on veut le voir, il n'y a qu'un moyen. On écrit aux maîtres d'école, aux gardes, aux gendarmes et aux maires de le prévenir s'ils le rencontrent.
— Les gendarmes et les maires... de quelles communes? interrogea le préfet.
Maître Pons répliqua sans hésiter, tout d'un trait:
— Des communes d'Hyères, de la Londe, de Bormes, de Collobrières, de Pignans, de Gonfaron, de la Garde-Freinet, des Mayons-du-Luc, de Cogolin, de la Molle, de Saint-Tropez, de Sainte-Maxime et du Muy. Ce sont ses villes.
— Comment! ses villes?... Les villes de qui?
— Les villes de Maurin, pardi!
Le préfet se met à rire.
— C'est donc vraiment un roi?
— Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, monsieur le préfet.
— Et, quels sont ses rapports avec la République française, le savez-vous, maître Pons? dit le préfet d'un air grave.
— Excellents, monsieur le préfet. Maurin ne chasse jamais sur les terres de l'Etat. Jamais gendarme n'a encore verbalisé contre lui. Maurin ne chasse pas en temps prohibé... tout au plus la veille ou l'avant-veille de l'ouverture pour ne pas laisser trop de gibier dans les endroits faciles, aux gens des villes... Maurin tend quelques pièges peut-être par-ci par-là, mais les renards, les fouines, les chats sauvages et même les sangliers sont des animaux nuisibles dont Maurin est l'ennemi juré. Maurin aime sa mère et s'occupe beaucoup du plus jeune de ses fils.
— Et pas des autres, c'est entendu! dit le préfet, riant.
— Un peu moins peut-être, je ne sais pas, c'est son affaire, monsieur le préfet; mais on peut être sûr qu'il fait ce qu'il doit, selon les circonstances, naturellement... Enfin, Maurin est un brave homme, monsieur le préfet, tout le pays vous le dira; c'est un révolutionnaire du gouvernement.
Le préfet se frottait les mains.
— Vous dites?... les noms des villes de Maurin?
Maître Pons dicta. Le préfet écrivit pour faire demander à Maurin d'organiser une battue à laquelle étaient invités un sénateur, deux députés, un général, un candidat à la députation et une ou deux belles dames...
...Et voilà pourquoi le procès-verbal du gendarme Alessandri fut très mal reçu à Toulon. Le sous-préfet de Toulon partit pour Draguignan afin d'en conférer avec le préfet... Le préfet se disait que persécuter Maurin sans de graves motifs, ce serait non seulement être l'ennemi de son propre

plaisir, mais encore s'aliéner l'esprit de toutes les villes que maître Pons énumérait si couramment comme soumises à l'influence du Roi des Maures.
— C'est égal, répétait à maître Pons, M. le préfet, chaque fois qu'il le rencontrait, ça m'étonne que vous ayez du gibier en Provence!
— Monsieur le préfet, lui répondit un jour maître Pons, justement et respectueusement impatient, — monsieur le préfet, interrogez les chapeliers du département, aucun n'est bien riche. Réfléchissez donc que tous feraient fortune chez nous, si l'on n'y chassait qu'à la casquette, car sur vingt mille habitants on compte douze mille chasseurs! Eh bien! — les casquetiers se plaignent.
CHAPITRE IV
Grâce aux renseignements de M. Désiré Cabissol, policier par amour du pittoresque, plus d'un lecteur trouvera amusant le présent chapitre.
Interrogé par M. le préfet, M. le commissaire central avait déclaré qu'il ne savait sur le personnage que ce qu'en disait partout la rumeur publique: un chasseur sans pareil, coureur des bois et coureur de femmes, mais électeur influent dans trente communes.
— Pour des détails, poursuivit-il, si monsieur le préfet en souhaite, M. Désiré lui en donnera. Monsieur le préfet a-t-il déjà entendu parler de M. Désiré Cabissol?
— Pas du tout.
— Eh bien, M. Désiré est un curieux des choses de la police, et qui nous rend parfois des services appréciables. M. Désiré Cabissol, fils d'un riche épicier de Marseille, est avocat et même docteur en droit, mais il vit de ses rentes; il a une fort belle résidence aux environs de Fréjus, mais il n'y séjourne guère; il se déplace sans cesse, et n'est pas plutôt dans une localité nouvelle qu'il y connaît tout le monde et sait par cœur les moindres commérages dont il a le talent d'extraire la vérité. M. Désiré n'oublie jamais rien. Grand chasseur, la chasse lui est un prétexte à vivre quelque temps dans les plus petits hameaux, logé chez l'habitant qu'il paie bien et dont il se fait aimer, étant aimable. M. Désiré connaît toutes les affaires privées et publiques du département...
...Avec une homme pareil dans chaque province, un gouvernement qui centraliserait leurs connaissances pourrait se vanter d'avoir une police nationale...
...M. Désiré, comme je l'ai dit, daigne quelquefois nous servir. Quand je suis dans l'embarras, je vais le voir. Il m'honore de temps en temps d'une visite...

..Il est à Draguignan depuis hier soir. Si monsieur le préfet m'autorise à le lui présenter.
— Où est-il?
— A l'hôtel Bertin.
— Faites-lui demander à quelle heure il pourra me recevoir.
— Bien, monsieur le préfet.
Une demi-heure plus tard, M. Désiré Cabissol se faisait annoncer chez le préfet.
C'était un homme de taille moyenne, à figure aimable, bien mis sans recherche, et qui avait la simple allure d'un paisible petit bourgeois. L'œil pétillait par moments d'une toute particulière finesse, qui n'apparaissait que pour disparaître aussitôt, sa préoccupation étant d'inspirer confiance à ses interlocuteurs. Du reste, parfait honnête homme.
— Monsieur le préfet, dit-il, permettez-moi de tenir votre visite pour faite et de vous la rendre. Je suis sûr qu'on vous a dit quels sont mes goûts favoris, mais je doute qu'on vous ait expliqué pourquoi je m'y livre si passionnément.
— Mon Dieu, dit le préfet, on a des goûts... comme cela... sans savoir pourquoi.
— Permettez; c'est précisément ce que je ne voudrais pas laisser croire à un homme distingué comme celui que je devine en vous, rien qu'à vous voir.
M. Désiré s'assit familièrement sur le coin de la table de M. le préfet, lequel, sceptique et curieux, se mit à l'écouter avec le plus vif intérêt.
— Monsieur, dit M. Désiré, ce qui m'intéresse, c'est l'animal nommé Homme. L'homme est bête et méchant; mais il est rusé et j'aime à suivre tous les détours de ses ruses, jusqu'à ce que je découvre au gîte le vilain motif de ses actes. Ces sortes de recherches me seraient un médiocre régal (car elles me font repasser souvent par les mêmes chemins), s'il n'y avait pas des originaux — c'est-à-dire de braves gens. Mais il y en a. Maurin en est.
...Ah! monsieur! quel malheur de n'être pas capable d'écrire le roman d'un tel personnage!
— Et qui vous en empêche? dit le préfet.
— Je suis si paresseux à la fois et si actif! soupira M. Désiré.
Le regard du préfet demanda une explication.
— Ecrire un roman! cinq ou six cents pages! soulever une plume! la plonger de minute en minute dans l'écritoire! Ecrire en un jour ce qui se parle en une heure! ma paresse s'y oppose, comme aussi une activité toute physique qui me porte ailleurs. Au lieu d'écrire et même de lire des romans, j'en observe de vivants, j'en vis moi-même et plusieurs à la fois. J'en suis le déroulement à travers des années, je passe de l'un à l'autre en me jouant. Je prends le train de Nice pour voir

La Grande Vente de Parapluies Viennois AU PRINTEMPS

continue

LA CHAUX-DE-FONDS 6911

Restaurant des Mèlèzes

Les samedi 2 et dimanche 3 septembre

GRANDES KERMESSES

organisées par les

Sous-Sections du Cercle Ouvrier

Samedi, dès 14 heures à minuit

Grande Répartition au Jeu de boules

Le soir, dès 20 heures

Grande illumination et CONCERT au jardin par la "Persévérante"

(Permission tardive)

DANSE

Dimanche 3 septembre, dès 14 heures 6975

Répartition au jeu de boules Kermesse JEUX DIVERS

Font neuf Distribution gratuite aux enfants

DANSE Dès 15 heures et 20 heures DANSE

En cas de mauvais temps, la Répartition et la Danse auront lieu, et la Kermesse est renvoyée d'une semaine.

Se recommandent, Les Sous-Sections du Cercle Ouvrier.

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MARDI 5 SEPTEMBRE, à 20 heures 30

Concert de Gala

par le célèbre

Orchestre grand russe de Balalaïkas

Répertoire absolument nouveau

Prix des places : De 1 à 4 francs Location ouverte tous les jours de 13 à 19 heures

Stade du F.-C. Etoile (Epiatures)

Dimanche 3 septembre, de 8 heures à midi

Concours local d'athlétisme léger

A 10 heures, pour la première fois dans notre ville

Epreuves d'athlétisme pour dames

Entrée : fr. 0.50 Entrée : fr. 0.50

STAND DES ARMES-RÉUNIES

Dimanche 3 septembre, dès 20 heures

Grande soirée dansante

Orchestre Aurore 6925 Orchestre Aurore

Restaurant du Vélodrome

SAMEDI APRÈS MIDI ET DIMANCHE

Carrousel permanent

AVEC MUSIQUE • POUR ENFANTS

6905 SE RECOMMANDE.

3ME FÊTE DE DISTRICT

organisée par

Le Comité de l'Union des Sociétés de Gymnastique de notre ville

avec le bienveillant concours de la

Musique « LA LYRE », Direction W. PERRET

Samedi 2 septembre :

13 h. Séance du jury, Brasserie du Monument.
13 1/2 h. Rendez-vous des gymnastes et pupilles Place de l'Hôtel-de-Ville. Départ en cortège pour le Parc des Sports, Charrière.

14 h. Concours : 1. Pupilles.
2. Athlétisme.
3. Artistique 2^e catégorie.
4. Course 1^{re} catégorie et nationaux.

20 h. Grande Soirée dansante, Restaurant des Armes-Réunies. Entrée 80 ct.

Dimanche 3 septembre :

7 1/2 h. Séance du jury, emplacement Abeille.
8 à 11 h. Concours nationaux, artistique 1^{re} catégorie et luttés.
13 1/2 h. Rendez-vous des gymnastes, Brasserie du Monument. Départ en cortège pour le pâturage Ritz (Pouillierel).
14 h. Concert par la Musique « LA LYRE ». GRANDE KERMESE. Luttés championnat et spéciaux.
17 h. Distribution des prix aux pupilles.
20 h. Soirée familiale. Restaurant de Bel-Air, avec distribution des prix aux gymnastes.

En cas de mauvais temps, les concours auront lieu aux deux manèges et la kermesse se fera dans les grandes salles du Restaurant des Armes-Réunies.

RÉPARTITION AU JEU DE BOULES

Les gymnastes sont rendus attentifs que les deux cortèges sont obligatoires et qu'un point sera enlevé sur les concours.

Pour le Comité d'organisation : Le Président, P. BESANÇON.

AU PROGRÈS

Manteau de pluie

en très belle gabardine imperméabilisée

29.50

Manteau de pluie

en joli covercoat imperméabilisé

35.-

VOIR L'ÉTAGAGE

6908

Grande Brasserie du Saumon

EDEN-CONCERT

Pour la première fois à La Chaux-de-Fonds Samedi, Dimanche et Lundi

Grands Concerts

Poulbotte, original fantaisiste

Costella, fin chanteur

6836

Germaine Dalx, dans ses chansonnettes

Kedy, son type, sa fantaisie

Un petit Cadeau sera offert à chaque client assistant au CONCERT de LUNDI.

Se recommande, LÉON RICHARD.

Ecole d'Art de La Chaux-de-Fonds

Tous les cours recommenceront le lundi 4 septembre

Dessin artistique, ornement, figure, académie, peinture, le samedi après-midi, composition décorative, anatomie, modelage, dessin géométrique et professionnel. Classe de jeunes filles et classe de dames, dessin et Peinture.

Les apprentis artisans sont rendus attentifs aux dispositions de la loi du 19 mars 1919, les obligant, sous menace de pénalités, à suivre les cours de dessin.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Ecole d'Art, salle 41 bis, Collège Industriel. P30250C 6926

JEAN RAMSTEIN

Technicien-Dentiste 6931

LE LOCLE de retour

CROIX-BLEUE

Dimanche 3 septembre, à 14 1/2 h.

au Pâturage Jeanmaire

Réunion mensuelle

présidée par

M. A. DE FURY, past.

Sujet : 6900

Ce qui passe et ce qui demeure

(II Cor. IV, 16.)

Musique et Chœur

En cas de mauvais temps, dans la grande salle

Qu'on se le dise!

C'est seulement chez

MAURICE WEILL

65, Rue du Commerce, 65

La Chaux-de-Fonds

que l'on trouve

Complets veston et Complet de sport pour hommes et jeunes gens, au prix incroyablement de fr. 49.-

Pardessus raglan, entièrement doublé, forme dernier chic, fr. 59.-

Rhumatismes Entorses Foulures - Accidents Traitement des varices

J. GIRARD

Masseur - Pédicure

Spécialiste diplômé 42 ans de pratique

La Chaux-de-Fonds

14, Rue de la Balance, 14

Les cors aux pieds sont enlevés en une séance, sans douleur.

Prix modérés 6818

Anglais

M^{me} JOLY-HUGUENIN

(Prof. dipl.), de retour d'Angleterre, a repris ses cours. Rue de la Serre 27, P15454C 6927

Charcuterie de l'Abeille

90, Paix, 90

Lundi 4 septembre

dès 4 h. après midi

Boudin renommé

Saucisse au foie allemande

On porte à domicile

Se recommande, P. Blasor.

6928

Téléphone 12.28

Moteurs de Vélos

A vendre au prix exceptionnel de fr. 130.- quelques moteurs de vélos, sortant de fabrication. — S'adresser à M. Carlo Picard, Léop.-Robert 36. 6760

Pension.

Petit ménage, dames, recevrait une demoiselle sérieuse pour la pension entière ou partielle. — Ecrire sous A. S. 6851, au bureau de la Sentinelle.

BARAQUE 2 m. 50 x 2 m., est à vendre pour cause de départ, ainsi qu'un lot Wiandotte 1. 3 de 5 mois, 8 poules communes et 26 poussins, en bloc ou séparément. 6924 S'adr. rue Winkelried 77, 3^{me} ét. (Mèlèzes).

Métropole-Variétés

Samedi - Dimanche - Lundi

Grand CONCERT

par **Les Valdivias** Duettistes fantaisistes de Music-Halls de France

et **LES MOREL'S** Tour de chant seul, dans leurs récentes créations.

6904 Dernières Nouveautés

Chaque soir : **Bonne à tout faire!** un acte de fou rire.

Machines à coudre

Marque «Excella» neuve, grand modèle, cédée à fr. 230. Valeur réelle fr. 390. Une dite à fr. 150 au lieu de fr. 285. Occasion unique. Garantie sur facture. A enlever de suite. — S'adresser chez M. Nobs, Rocher 2. 6919

Accordéon.

A vendre un accordéon «Hercule», fa. dièse si, 23 touches, 8 basses, à l'état de neuf, avec étui en bols. — S'adresser chez M. A. Jenny, Parc 105. 6910

A vendre un vélo pour homme, marque «Cosmos», neuf; prix avantageux. — S'adresser République 5, au 4^{me} étage à droite. 6863

A vendre une grande chaudière, 2 bascules, une balance, un lot de pots de fleurs, 1 dit de cruches, des litres, 60 bidons de pétrole, 4 auges à porcs, 1 lot de carreaux, 1 lot de planelles et 6 tonneaux. — S'adresser chez M. P. Roth, aux Anciens Abattoirs. 6864

Poulailler à vendre, tout démontable, ainsi que de jeunes poules. — S'adresser rue Général-Dufour 6, 2^{me} étage, à gauche. 6840

On demande à acheter une belle poussette anglaise. — S'adresser Terreaux 20, au pignon. 6898

Pompes Funèbres

434 Téléphone jour et nuit 490

Fr.-Courvoisier 56 Rue Numa-Droz 6

S. MACH

Grand choix de CERCOUELS prêts à livrer

Tous nos cercouels sont capotés

Corbillard-Fourgon automobile

Cercouels pour inoctrations

Prix sans concurrence

Appareil photographique «Ensign», 8 1/2 x 10, double anastigmat pour roll film et plaques, étui cuir, 6 châssis et accessoires. Prix fr. 80.-. S'adresser à M. Alfred Wuilleumier, rue du Commerce 97. 6689

«La Sentinelle»

Journal d'opinion le mieux informé

est en vente pour La Ch.-de-Fds aux adresses suivantes:

Bibliothèque de la Gare

Kiosque Petitjean, rue Léopold-Robert.

Magasin de tabacs et cigares «Au Franco-Suisse», Place de la Gare et rue Léopold-Robert 59.

Kiosque du Casino.

Kiosque Place du Marché.

M. Bertrand, magasin de cigares, rue de la Balance 13.

M^{lle} Chopard, magasin de cigares et librairie, Balance 14.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 1^{er} septembre 1922

Naissance. — Berthet, Henri-Arnold, fils de Paul-Edmond, concierge, et de Berthe-Léonie née Jeanneret, Français.

Promesses de mariage. — Bourquin, Louis-Maurice, manœuvre-mécanicien, Bernols, et Rutschko née Grützer, Margaritha, horlogère, Fribourgeoise.

Mariages civils. — Meyer, Edmond, manœuvre, et Girardin, Marguerite-Nelly, poseuse de glaces, tous deux Bernols. — Jaggi, Charles-Roland, employé au téléphone, Bernols, et Moser née Dubois, Lucie-Marie, empl. de magasin, Schaffhouseise. — Knör, Louis-André, cordonnier, Soleurois, et Pictet, Jeanne-Lucie, couturière, Genevoise et Neuchâteloise. — Méroz, Lucien-Ernest-Samuel, graveur sur acier Bernols, et Dubois née Studer, Carolina, ménagère, Neuchâteloise. — Ruchat, Alfred-Frédéric, gendarme, et Govers, Alice-Rosine, ménagère, tous deux Vuudois.

Décès. — 4876. Leuba, enfant féminin décédé avant la déclaration de naissance, Neuchâtelois.

Renseignements utiles

Pharmacie d'Office: 3 sept.: Vuagneux.

Pharmacie Coopérative: 3 sept.: Officine N° 1, R. Neuve 9, ouverte jusqu'à midi.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourvoit seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin (de même pour les jours fériés).

LA SCALA Samedi et Dimanche PALACE

La Coupe Gordon-Bennet

La Flétrissure

6929 Drame réaliste

LA BAILLONNÉE

Le célèbre roman populaire de Pierre Decourcelle

Grain de son

Drame de la vie, avec le rival de Jackie

MACISTE

en vacances

Aventures sensationnelles 6930

PRIX RÉDUITS. — Galerie, 2.20, 1.60, au lieu de 2.70, 2.20. — Parterre, 1.60, 1.10, 0.75, au lieu de 2.20, 1.60, 1.10

Dimanche en Matinée: Deux personnes paient une place

DERNIÈRES NOUVELLES

Après la décision de la C. D. R.

Le délégué anglais quitte la Commission

BERLIN, 1. — Wolff. — On mande de Paris à la « Gazette de Voss », que Sir Bradbury, a déclaré au début de la seconde partie de la séance de la Commission des réparations, qu'il avait reçu le mandat de quitter la commission des réparations et de laisser la responsabilité du problème à la France, étant d'avis que l'attitude de celui-ci détruit l'unique organe qui peut résoudre les problèmes et les difficultés du traité de Versailles. Après l'acceptation de la proposition belge, Sir Bradbury aurait déclaré que M. Lloyd George lui avait donné l'ordre de rentrer immédiatement à Londres au cas où la proposition anglaise était repoussée. Comme aucun contre-ordre n'est arrivé de Londres, le délégué anglais à la commission des réparations va quitter la commission et rentrer à Londres.

LONDRES, 2. — L'Agence Reuter publie l'information suivante :

M. Lloyd George n'a nullement l'intention de réunir le Cabinet pour examiner la situation résultant de la décision de la commission des réparations.

A ce sujet, on rappelle que, pendant la conférence de Londres, le Cabinet avait décidé de laisser à M. Lloyd George toute liberté d'action en ce qui concerne la question des réparations et qu'il souscrivait d'avance à ce que M. Lloyd George et les délégués britanniques feraient.

M. Lloyd George était désireux d'avoir des renseignements directs sur ce qui s'est passé à la Commission et de discuter la décision prise par elle. C'est pourquoi sir John Bradbury est arrivé vendredi à Londres et en est reparti aussitôt pour se rendre à la campagne auprès de M. Lloyd George. Le chancelier de l'Échiquier, sir Robert Horne, revenu jeudi soir d'Écosse, l'a accompagné.

La presse française blâme M. Poincaré

PARIS, 2. — « L'Homme libre » dit que ce que l'Allemagne a demandé lui a été refusé en latin, mais accordé en français : elle n'obtient pas de moratoire mais un sursis.

L'« Echo National » constate que la décision de la commission des réparations est un compromis, alors que M. Poincaré a dit qu'il ne s'y prêterait jamais.

L'« Eclair » écrit qu'une fois de plus le gouvernement français s'est contenté d'une satisfaction morale. En Allemagne on a déclaré hier que l'Angleterre forcera la France à capituler. La décision de la commission des réparations prouve que ceux qui parlaient ainsi n'avaient pas tort.

M. Robert de Jouvenel écrit dans l'« Oeuvre » :

Traduite en texte clair, je veux dire non diplomatique, la décision de la commission des réparations peut se résumer ainsi :

I. L'Allemagne ne peut pas payer.

II. Nous différons à proclamer son insolvabilité jusqu'au jour où elle se sera rendue solvable.

III. A défaut d'un « moratoire », nous lui accordons un « délai » de six mois pour payer.

Et tout cela est bien moins ridicule que touchant. N'oublions pas que, si l'on tourne ainsi autour du pot et des mots, c'est dans l'unique dessein de ne pas infliger au gouvernement de la France un affront, qu'il a beaucoup cherché. La France, à défaut de M. Poincaré, n'oubliera pas le service que la délégation belge lui a rendu en cette occurrence.

Mais que penser du gouvernement qui nous a mis dans un pareil cas, qui, repoussant le moratoire hier, l'accepte aujourd'hui et qui oblige, par surcroît, ses meilleurs amis à dissimuler sa déconvenue sous des artifices de style aussi humiliants pour la politique de la France que pour son clair langage ?

Le traité de Versailles se développe harmonieusement : le ridicule y souligne l'impuissance. Quand sortirons-nous de ce néant traduit en pathos ?

Un commentaire du « Vorwaerts »

Le « Vorwaerts » voit un progrès dans le fait que le gouvernement allemand doit discuter directement avec le gouvernement belge. Mais il ne faut pas perdre de vue que le moratoire n'a pas été accordé ; il n'y a qu'une forme modifiée des exigences. Le fait que la commission des réparations a reconnu à l'unanimité l'insolvabilité absolue de l'Allemagne est toutefois pour l'Allemagne d'une importance capitale. De façon générale on peut parler d'une détente.

UNE OPINION DE M. HARDING

Le président Harding déclare que les nations européennes se rendent compte que la restauration mondiale dépend des dettes internationales, réparations comprises. Le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que si les hommes d'État européens sollicitaient l'avis de l'Amérique, celle-ci ne se tiendrait pas à l'écart. D'autre part, le président Harding envisage possible dans une certaine mesure la reprise des relations économiques entre les États-Unis et la Russie.

EN IRLANDE

La bataille fait rage à Dublin

PARIS, 2. — Havas. — De Dublin on apprend que la bataille fait rage dans la ville et dans la banlieue. La circulation par chemin de fer entre le sud de l'Irlande et la capitale est de nouveau interrompue. A Dublin, de nouvelles rencontres se sont produites entre troupes nationales et les rebelles.

PARIS, 2. — Havas. — Selon une dépêche de Londres, au « Journal », de violents combats se sont déroulés la nuit dernière à Cork et dans les environs.

La réponse de M. Poincaré à la note Balfour

PARIS, 2. — Havas. — En réponse à la note remise au gouvernement français par lord Balfour, en date du 1er août, M. Poincaré a adressé vendredi à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, une note disant notamment :

Le gouvernement français, comme le gouvernement britannique est convaincu que le problème des réparations ne peut recevoir de solution définitive s'il n'est lié d'une façon quelconque au problème des dettes interalliées et il lui paraît nécessaire que cette question soit examinée prochainement sous toutes ses faces dans une conférence à laquelle seraient convoqués tous les États alliés intéressés.

On ne saurait établir d'assimilation entre les dettes de guerre réciproques des Alliés et les dettes de réparation ; en effet, les premières ont été contractées dans l'intérêt de la cause commune et non pour le profit d'États particuliers ; au contraire, la dette de réparation de l'Allemagne a sa source dans des destructions volontaires et pour la plupart inutiles, ainsi que dans le payement des pensions. Cette réparation nécessaire doit naturellement avoir la priorité sur tout autre règlement.

Il ne saurait être question pour la France d'envisager un règlement quelconque des dettes qu'elle a contractées pendant la guerre tant que les dépenses faites ou à venir pour la reconstruction des régions dévastées n'auront pas été couvertes par l'Allemagne en paiements ou par le moyen d'une combinaison lui permettant de mobiliser le plus tôt possible une partie suffisante de sa dette. Lorsque l'Allemagne se serait acquittée de cette obligation qui doit avoir le pas sur toutes autres, le gouvernement français ne s'opposerait pas à ce qu'un règlement général des dettes internationales fût envisagé.

Ensuite, le montant de la créance britannique devrait être l'objet d'une révision ; lorsque l'état des versements effectués pour la réparation des régions dévastées de la France permettrait un règlement des dettes entre alliés, ce règlement devra être précédé d'une minutieuse étude pour ramener le montant des dettes à des chiffres équitables et établis sur des bases identiques.

EN ALLEMAGNE

La vie chère. — La chute du mark

BERLIN, 2. — Wolff. — Le « Berliner Tageblatt » annonce que des représentants des principales organisations syndicales se sont réunis vendredi matin pour prendre position vis-à-vis des mesures décrétées par le gouvernement pour combattre le renchérissement du coût de la vie. Ces mesures, ajoute le journal, sont jugées absolument insuffisantes et l'on réclame des conversations immédiates entre les organisations et le gouvernement.

BERLIN, 2. — Wolff. — Le renchérissement des vivres a provoqué vendredi de graves désordres à Eberswald. Des coups de feu ont été échangés entre la foule et la police ; 10 personnes ont été blessées. Le calme est rétabli.

BERLIN, 2. — Wolff. — Dans le but d'enrayer toute nouvelle chute du mark, le gouvernement a pris la résolution de recourir à des mesures énergiques contre l'importation de toutes les marchandises non indispensables. C'est ainsi qu'il a supprimé la liberté d'importation pour le tabac.

FRANCFORT-SUR-MAIN, 2. — Wolff. — On mande de Carlsruhe à la « Gazette de Francfort » : Vu la dépréciation croissante du mark, le gouvernement de l'État de Bade a décidé de doubler les taxes perçues pour l'octroi ou la prolongation de permis de séjour aux étrangers.

Le prix du bétail en Allemagne

BERNE, 2. — Resp. — La dépréciation constante de la monnaie a contribué en Allemagne à une forte augmentation du prix du bétail. Ainsi, les prix suivants ont été payés sur le marché de Radolfszell : pour du jeune bétail, 15-25,000 marks ; pour un boeuf, 40-65,000 marks ; pour une vache ou une génisse, 30,000 marks.

La demande est très grande et malgré les prix élevés, il se trouve de nombreux acheteurs.

Pour venir en aide à l'Autriche

MILAN, 1. — Les journaux considèrent que la première phase des pourparlers italo-autrichiens tendant à la garantie d'un prêt de 70 millions de lires et à la conclusion d'un traité de commerce est terminée.

Le « Secolo » dit que le prêt approuvé par la Chambre s'effectuera comme suit : 20 millions seront payés immédiatement et les 50 millions restants seront versés par des échéances mensuelles de 10 millions de lires. Le projet d'une union douanière et monétaire est considéré comme allant trop loin. L'Italie se réserve le droit d'attendre la décision de l'Assemblée de la Société des Nations avant de mettre à exécution ces décisions.

L'« Avanti » estime que les pourparlers italo-autrichiens ont échoué.

Le programme futur des fascistes

PARIS, 2. — Selon l'« Information », la question suivante sera posée au congrès national fasciste qui se tiendra à Naples le 24 octobre : Le fascisme doit-il être le parti des masses nombreuses ou le parti d'une élite restreinte, monarchiste ou républicaine, légalitaire et constitutionnelle, pour la collaboration des classes ou pour la lutte des classes.

L'avance turque continue

ADANA, 1. — Havas. — On mande d'Angora que l'avance des colonnes turques continue dans presque tous les secteurs. Des colonnes se sont avancées dans le secteur d'Afoum-Karahissar, parallèlement à la ligne de chemin de fer Ouchak-Afoum-Karahissar. Les Grecs battent en retraite en subissant des pertes importantes. Dans le secteur de Brousse, l'avance turque continue. Les Grecs désespèrent de sauver la ville de Brousse.

Le travail reprend au port du Havre

LE HAVRE, 1. — Havas. — Les ouvriers du port ont voté la reprise générale du travail pour samedi matin.

Des bandits

BARCELONE, 2. — Havas. — Un train conduisant des ouvriers et des employés de chemin de fer, au moment d'un arrêt, a été attaqué par un groupe de bandits. Dans le même temps, trois voyageurs mêlés aux ouvriers faisaient feu sur un employé porteur de 145,000 pesetas, s'emparaient de la somme et prenaient la fuite dans une automobile qui stationnait au lieu de l'arrêt. Les bandits ont été pourchassés avec le concours de soldats d'une caserne proche. Un bandit et un ouvrier ont été tués.

CONFÉDÉRATION

Les réseaux ferroviaires

BERNE, 2. — Resp. — L'« Archive des chemins de fer » donne un tableau sur la longueur des lignes ferroviaires du monde entier à la fin de 1920, duquel il ressort qu'à fin 1920 1,200,705 kilomètres ont été exploités, dont 379,847 en Europe, 611,721 en Amérique, 119,185 en Asie, 51,881 en Afrique, et 38,071 en Australie.

Depuis 1917, on a constaté une augmentation de 63,336 km., soit en moyenne 21,112 km. par année.

D'après les différents pays d'Europe, le nombre de kilomètres de voie ferrée se répartit comme suit : Russie, 65,780 km. ; Allemagne, 58,148 ; France, 53,561 ; Grande-Bretagne, 39,262 ; Italie, 20,118 ; Suède, 15,061 ; Pologne, 15,829 ; Tchécoslovaquie, 13,644 ; Roumanie, 11,678 ; Belgique, 11,093 ; Espagne, 15,360 ; Hongrie, 7,052 ; Autriche, 6,326 ; Finlande, 4,127 ; Suisse, 5,345 ; Danemark, 4,335 ; Norvège, 3,286 ; Lituanie, 3,120 ; Yougoslavie, 8,995 ; Pays-Bas, 3,403 ; Grèce, 2,992 ; Lettonie, 2,849 ; Bulgarie, 2,614 ; Turquie, 1,000 ; Esthonie, 991 km. ; Malte-Jersey, Man, 110 km.

L'électrification des C. F. F.

BERNE, 2. — Resp. — On apprend que la direction générale des C. F. F. a soumis à une nouvelle étude les projets d'électrification des C. F. F., et cela afin de tenir compte des expériences faites jusqu'à présent. En ce qui concerne l'électrification de la ligne Lucerne-Bâle, aucun changement n'est prévu étant donné que tous les crédits sont accordés et que les travaux ont déjà été adjugés.

Sur le tronçon Olten-Bâle, les travaux préparatoires dans le tunnel du Hauenstein sont déjà commencés ainsi que la construction des ponts.

Prochaine session des Chambres fédérales

BERNE, 2. — Le Conseil fédéral, dans sa séance de vendredi, a établi la liste des tractanda de la session d'automne des Chambres fédérales. Les objets qui devront être traités au Conseil national sont au nombre de 111. L'ordre du jour du premier jour de la session porte pour le Conseil national : rapport de gestion, diverses motions et interpellations, convention commerciale conclue entre la Suisse et l'Espagne.

Aux États, on commencera par la discussion sur les crédits supplémentaires et les frais de mobilisation. On prévoit déjà que le Conseil national devra tenir de nombreuses séances de relèvement et siéger quelquefois le soir.

La grève du tissage à Weinfelden

BERNE, 2. — Resp. — Les ouvriers de la fabrique de tissage de Weinfelden sont en grève depuis 8 semaines déjà. Voici quelques chiffres qui démontrent les conditions dans lesquelles travaillent les ouvriers. Des tisserands qui sont occupés dans la fabrique depuis 10 et 20 ans reçoivent un salaire variant entre fr. 58 et fr. 92 pour 12 jours. Les femmes reçoivent de fr. 58 à fr. 84. Il ressort d'une enquête établie sur 80 de ces ouvriers, que leur salaire moyen est de fr. 73,29 pour les hommes et fr. 77,87 pour les femmes pendant 12 jours. Le salaire annuel d'un père de famille occupé dans la fabrique de tissage de Weinfelden pendant 20 ans, atteint à peine la somme de fr. 2000.

50 millions pour le chômage

BERNE, 2. — La « Nouvelle Gazette de Zurich » annonce que le Conseil fédéral a fixé à la somme de 50 millions de francs le nouveau crédit pour l'assistance aux chômeurs et ce en ce sens qu'il serait autorisé par les Chambres fédérales à affecter une somme allant jusqu'à 25 millions de francs à développer les travaux dits de chômage et à faciliter les occasions de travail à l'étranger. Dix millions seraient consacrés à des travaux pour le compte de la Confédération entrepris principalement pour combattre le chômage, notamment pour le Département militaire. Quant au reste, il serait employé à l'assistance aux chômeurs. Le fonds d'assistance-chômage actuellement existant se trouvera épuisé à la fin de l'année.

Dans une lettre à l'adresse de la commission du Conseil des États pour les assurances sociales, le Conseil fédéral a écarté la suggestion émise de verser à des personnes âgées des arrérages de rente, à titre de mesure provisoire, en attendant la mise en vigueur de l'assurance vieillesse-invalidité.

Une chute mortelle

WIL, 2. — M. Johann-Benedikt Hofstetter, qui allait se rendre à son travail dans la forêt, à Longgenwil, est tombé dans un ruisseau, par suite de circonstances encore inexplicables. Dans sa chute, il s'est fait à la tête une blessure qui lui a sans doute fait perdre connaissance et il s'est noyé.

Le déficit du canton du Tessin

BELLINZONE, 2. — La commission de gestion du Grand Conseil a approuvé le rapport relatif aux comptes de l'État, de 1922, qui accuse un déficit de 1,200,000 francs.

Les appétits de Stinnes

Les journaux de Bâle annoncent que Stinnes, l'industriel allemand milliardaire, vient de faire un voyage d'inspection dans le Valais. Il aurait étudié de près l'usine de la Lonza qui fabrique le carbure de calcium à l'aide du four électrique.

Le bruit court que Stinnes aurait l'intention d'acheter cette usine. Depuis que les fabriques allemandes de carbure de calcium sont obligées de travailler avec du charbon anglais, leur prix de revient est devenu plus élevé que celui des fabriques suisses. Il est probable que le groupe Stinnes veut s'efforcer d'obtenir une situation prépondérante dans la fabrication du carbure. S'il mettait la main sur la Lonza, il pourrait supprimer une concurrence gênante quand il voudrait. La dernière hausse qui s'est produite sur les actions de la Lonza est due en partie aux bruits de rachat par Stinnes.

En Autriche, Stinnes avait réussi la même manœuvre en rachetant l'« Alpine » juste au moment où l'Allemagne, obligée d'importer des minerais de fer suédois à prix élevés, ne pouvait plus concurrencer les autres pays producteurs.

En moto à la Gemmi !

Trois sportsmen de Zurich ont gravi, le 25 août, les lacets de la Gemmi avec leur machine et, ce qui pourrait paraître incroyable... sur leurs machines.

Partis à 11 h. 30 de Louèche — ces gaillards voyageant par la fraîcheur — ils étaient à 2 h. au sommet du col. Ils avaient adapté à leurs machines une multiplication spéciale et s'étaient entraînés au Pragel.

Voilà une performance qu'il ne faut pas souhaiter de voir se répéter. Messieurs les motocyclistes feront bien d'exercer leurs talents autre part.

Parce qu'il est photogénique

Georges Carpentier abandonne la boxe et passe au cinéma

Un éditeur anglais de films cinématographiques vient d'annoncer que Georges Carpentier, champion du monde de boxe des poids mi-lourds, battu l'an dernier par Jack Dempsey à Jersey-City, a décidé, définitivement cette fois, d'abandonner le ring d'ici huit mois et de consacrer tout son temps à son nouveau métier d'acteur de cinéma.

A cet effet, Carpentier vient de signer un contrat de trois ans avec l'éditeur en question, et, de toute façon, le champion de boxe n'aurait plus devant lui le temps nécessaire pour s'entraîner au sport du coup de poing.

En signant ce contrat, Georges Carpentier s'est écrit joyeusement :

— A présent, mon rêve est réalisé... J'avais toujours rêvé faire du théâtre !...

Il fera toujours honneur à sa signature de pugiliste. Il s'est engagé, en effet, pour deux matches, l'un à Paris, où il doit rencontrer le nègre Siki, l'autre à Londres, où il doit être opposé soit à Beckett, soit à Moran. Après quoi il déposera les gants de combat pour toujours.

Ainsi finira la carrière du gentleman boxeur, né sous une heureuse étoile.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LES BRENETS. — Pour occuper les chômeurs. — Dans un but d'hygiène publique et pour procurer du travail aux chômeurs, le Conseil général, dans son assemblée du 29 août, a délibéré sur le projet et les plans récemment élaborés de canaux-égouts. Le devis se monte à 34,000 francs, dont à déduire le montant des subventions légales. Projet et crédit afférent ont été votés à l'unanimité.

LA CHAUX-DE-FONDS

Concert public

Dimanche, en cas de beau temps, l'Harmonie de la Croix-Bleue donnera concert au Parc des Crétets, dès 11 heures du matin.

CONTROLE FÉDÉRAL

Boîtes poinçonnées en août 1922

Bureaux	Platine	Or	Argent	Total
Bienne	—	1,224	7,787	9,011
Chaux-de-Fonds	360	54,187	773	55,320
Delémont	—	889	3,900	4,789
Fleurier	—	215	3,861	4,076
Genève	437	3,355	15,296	19,088
Granges (Soleure)	—	746	13,452	14,198
Loèche	7	4,436	4,278	8,721
Neuchâtel	—	220	7,257	7,477
Noirmont	2	1,739	10,512	12,253
Porrentruy	—	—	3,845	3,845
Saint-Imier	—	5,900	4,023	9,923
Schaffhouse	—	36	463	499
Tramelan	—	598	8,144	8,742
Total	806	73,545	83,591	157,942

Pendant le mois d'août 1921, le Contrôle fédéral indiquait les chiffres suivants :

Boîtes de montres platine	547
Boîtes de montres or	26,551
Boîtes de montres argent	50,164
Total	77,262

*) Dont 7,516 boîtes or à bas titres contremarquées.